

Saint Martin d'Abbat

Le Village des Boîtes aux Lettres



Photos prises par l'association image abbattienne

CONCOURS

Rendez-vous en page 16 pour participer !

“ je connais ma commune ” !



2024

Joël TURPIN, Maire
et les membres du Conseil Municipal vous convient à la présentation de leurs vœux 2024,

Le samedi 13 janvier à 17h30
Salle Polyvalente

62 rue des Maux Petits
45 110 Saint-Martin-d'Abbat

Suivez les actualités du village sur PanneauPocket





Taxi abbathien

02 38 58 53 15 - 06 70 13 71 19

Taxi conventionné - Tous transports & distances
Hospitalisation, rayons, chimiothérapie, dialyse...

muellemarie@hotmail.fr - 1 rue du Pairier - 45110 St Martin d'Abbat

ACHAT - VENTE - ESTIMATION

Delphine VENON

Votre conseiller immobilier indépendant à Châteauneuf-sur-Loire

Médaille d'Or du réseau

06 11 73 16 67

Proprietes-privées.com Email : d.venon@proprietes-privées.com

Estimation gratuite

par un vrai spécialiste du marché local

VALORISATION IMMOBILIERE

Votre Constructeur de Maisons individuelles




3 Rue de la Vrillière - 45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE
02.38.66.20.38 - www.maisons-chenes.com



Boulangerie - Pâtisserie Sylvie & Didier Lecoq

N'hésitez pas à nous contacter pour vos cérémonies & fêtes de famille

- > Cuisson au four à bois
- > Pains spéciaux
- > Viennoiseries faites maison
- > Pâtisseries

106 Grande Rue - 45110 Châteauneuf-sur-Loire

02 38 58 44 24

Ouvert le lundi, mardi, vendredi et samedi de 6h30 à 19h30
Dimanche de 7h à 13h et de 15h à 19h30
Fermé mercredi et jeudi



Publication :
Mairie de Saint Martin d'Abbat

Rédaction :
Mairie de Saint Martin d'Abbat

**Directeur de la publication
et de la rédaction :**
Joël TURPIN,
Mairie de Saint Martin d'Abbat

Régie Publicitaire :
Groupe Média Plus Communication
Z.I. Secteur C7
Allée des Informaticiens - CS 30075
06705 Saint Laurent du Var Cedex
Tél. : 04 92 271 389
Site Web : www.mediapluscom.fr
E-Mail : contact@mediapluscom.fr

Photos :
Mairie de Saint Martin d'Abbat
et Adobe Stock

Impression :
Imprimerie spéciale du
Groupe Média Plus Communication

Dépôt légal :
2023

FLASHEZ-MOI



**TOUT
SAINT MARTIN D'ABBAT
SUR VOTRE MOBILE**

Le «QR code»

Un QR code est un type de code-barres en deux dimensions constitué de modules disposés dans un fond carré. QR veut dire en anglais *Quick Response*, car le contenu du code peut être décodé rapidement. Destiné à être lu par un téléphone mobile ou un smartphone, il permet ainsi de déclencher facilement des actions comme un navigateur vers le site internet de la commune.



SOMMAIRE



- P. 2** Le mot du Maire
- P. 3** Travaux
- P. 5** Scolaire et Jeunesse
- P. 7** Urbanisme
- P. 8** Santé - Affaires sociales
- P. 10** Finances et Economie
- P. 11** Vie municipale
- P. 14** Tourisme et découverte
- P. 17** Vie locale
- P. 22** Associations
- P. 40** Agenda des événements
- P. 42** Infos pratiques



➔ Chères abbatiennes, chers abbatiens,

L'année 2023 va tirer sa révérence dans quelques semaines et c'est à ce titre que je reviens vers vous pour évoquer les grandes réalisations de cette année et les projets futurs votés par le Conseil Municipal, dont les modalités de financement sont en cours d'étude avant l'attribution des marchés.

Tout d'abord, l'étude concernant la géothermie a été démarrée en début d'année avec l'ADEME. Le bureau d'étude BSE a restitué une partie de l'étude de faisabilité le 20 novembre dernier. Nous allons analyser ce dossier pour envisager la suite à donner.

Grâce à un fond de concours de la Communauté de Communes des Loges et à un prêt de la Banque des Territoires, la commune s'est portée acquéreur d'un local construit par LogemLoiret, avec les parkings correspondants. Cet ensemble est loué au kinésithérapeute nouvellement installé.

Grâce à l'EPFLI (Établissement Public Foncier Local Interdépartemental), nous avons pu acquérir les terrains nécessaires au projet de création d'un équipement public commun avec Châteauneuf-sur-Loire : un centre de loisirs pour les enfants de nos deux communes pourrait par exemple voir le jour à cet endroit.

D'autre part, en face de ces terrains, la commune a chargé l'EPFLI d'acquérir environ 9 ha de terres agricoles ; elles pourraient servir de réserve foncière et de compensation en cas de besoin. Ces terres agricoles seront mises à disposition d'un éleveur pour y récolter du fourrage nécessaire à l'alimentation de son cheptel.

La route de Rochevieux a vu cette année l'implantation de l'entreprise HMI MBS. Elle sera suivie en 2024 par les entreprises Portier, 2S Couverture et Taboulet.

Âges et Vie et LogemLoiret devraient pouvoir démarrer début 2024 leur projet de constructions à destination des seniors. Le permis d'aménager est en cours d'instruction et les travaux de viabilisation sont prévus au 1^{er} semestre 2024.

Un permis de construire pour 26 logements situés entre la route de Gien et la rue des Souches a été accordé.

Les travaux devraient démarrer au 1^{er} semestre 2024.

L'enfouissement des réseaux et la réhabilitation de la rue du Clos des Brosses est également prévue pour le 1^{er} trimestre 2024 grâce à des subventions du Conseil Départemental et de l'État. Une réunion de présentation aux riverains a eu lieu le 8 novembre dernier.

En 2024, nous attendons également le démarrage de la construction de notre salle de sport dont le permis de construire est en cours d'instruction. Ce bâtiment, attendu depuis une dizaine d'années, sera communautaire c'est-à-dire financé par la CCL, elle-même subventionnée par le Département et d'autres financeurs non connus à ce jour.

Il est également nécessaire de mettre à l'étude la construction du bâtiment qui pourrait accueillir des locaux pour les activités périscolaires. Une bibliothèque est également envisagée sur ce même terrain acquis l'année dernière.

Depuis le début de l'année, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours de révision et les premières approches indiquent que nous ne pourrions pas envisager une évolution importante de notre commune pour les dix années à venir en termes de nouvelles constructions. Je vous invite bien sûr à prendre connaissance du contenu des documents qui seront mis à votre disposition dans les mois qui viennent.

Un dossier pour la végétalisation partielle de la cour d'école maternelle est également à l'étude avec un devis du paysagiste de 16 560 € TTC pour l'étude et la mise en œuvre de notre projet.

L'agrandissement du cimetière sera aussi réalisé en 2024 : les premières acquisitions du foncier ont eu lieu au fil de l'eau depuis 2017 et le marché de travaux a été lancé en octobre. Une subvention

de 80 000 € a été attribuée par l'État au titre de la DETR en septembre dernier. Le coût total de ces travaux devrait avoisiner les 350 000 €.

D'autres sujets ont été évoqués au sein du Conseil Municipal au cours de cette année 2023 notamment la création d'un poste de Policier Municipal pour la fin d'année 2024. L'achat d'un tractopelle pour les travaux de terrassement sur la voie publique est également envisagé.

D'autres projets sont également en cours de réflexion et nous pourrions en discuter au cours de la cérémonie des vœux du 13 janvier prochain.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal qui œuvre toute l'année au bon déroulement des travaux d'entretien, d'investissement divers et de réception de nos administrés au sein de notre mairie. Merci à toutes les associations qui animent toute l'année notre village.

Merci également à tous les annonceurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, professions libérales, agriculteurs qui ont assuré le financement de ce bulletin municipal, sans oublier l'ensemble du Conseil Municipal pour son travail au sein des commissions communales, communautaires et des différents syndicats.

La fin de l'année est déjà là et je vous souhaite de passer avec vos familles et amis de belles et bonnes fêtes de fin d'année. Je renouvelle mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année ainsi qu'une parfaite santé pour 2024, et je vous donne rendez-vous le 13 janvier à partir de 17 h 30 à la salle polyvalente.

Votre bien dévoué.

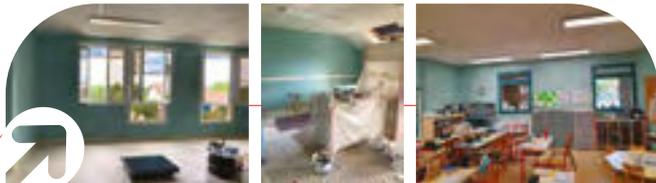
Joël TURPIN

Maire de Saint-Martin-d'Abbat



➔ Travaux réalisés en 2023

Malgré des devis de plus en plus élevés, des travaux ont pu être réalisés avec l'aide de subventions.



Travaux de peinture classe 3

➔ Bâtiments scolaires

Comme chaque année une partie de l'école a été repeinte : ainsi la classe 3 a été remise à neuf. L'étanchéité des toits terrasse a été refaite. Dans le même temps, les puits de lumière, à l'origine de nombreuses fuites dans le couloir conduisant aux classes maternelles, ont été supprimés.

Réfection des toits terrasse



➔ Fleurissement communal

Malgré des conditions météorologiques compliquées, l'équipe technique a réussi à embellir les espaces verts de notre commune.



Fleurissement communal

➔ Dératisation

Plusieurs interventions de dératisation ont été réalisées sur le réseau communal suite à des plaintes de riverains.

➔ Bâtiments communaux

Un redéploiement à neuf des alarmes intrusion (logiciel devenu obsolète), a été effectué pour plus de sécurité. La dernière tranche du remplacement des fenêtres de la mairie et des vestiaires Foot est achevée.



Le merlon sur le parking calcaire

Aménagement façade du cabinet du kinésithérapeute



➔ Travaux en régie

L'aménagement de l'espace vert en façade du cabinet du kinésithérapeute a été réalisé par les agents communaux, ainsi que la remise en état et en conformité de la signalisation verticale sur l'ensemble de la commune. Un merlon a été installé sur le parking calcaire afin de capter les eaux de ruissellement.

➔ Travaux de goudronnage

Une partie des routes a été remise en état. 120 tonnes de **point-à-temps**(*) ont été utilisées. Une autre tranche est prévue en 2024.



(*) Le «**point-à-temps**» est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations (nids de poule...). Lors d'une réparation de chaussée au «point-à-temps», une émulsion de bitume et de gravillons est répandue. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité. Les réparations ne sont effectuées que sur des surfaces ponctuelles.

➔ Matériel

L'acquisition de la nouvelle épareuse-cureuse s'est faite fin août. Le chauffeur peut dorénavant mieux entretenir la voirie ainsi que le réseau de fossés.

Serge MICHAULT, 1^{er} adjoint
Adjoint aux travaux et à la sécurité
des biens et des personnes



Matériel Médical Orthopédie



Dr Elise Richard, Diplômée en Orthopédie, Homéopathie, Sport Santé



Vente Location Livraison



Horaires : du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h15 et de 14h30 à 19h00

Le Samedi de 9h00 à 12h15



2, place du Vieux Puits - 45110 SAINT MARTIN D'ABBAT

Tél. 02 38 61 50 86

Borne Téléconsultation



Réservé
3237

☎ 06 67 86 68 14
Saint-Martin-d'Abbat



Connect

Electricité Générale | NEUF
Automatismes | RÉNOVATION
Maison connectée | DÉPANNAGES
Mise aux normes

www.jc-connect.fr

SARL BOUHOURS

- chauffage
- plomberie
- pompe à chaleur
- photovoltaïque
- salle de bains
- électricité
- démolition
- couverture

www.bouhours.fr - bouhours@wanadoo.fr
Z.I. Saint-Barthélemy - 66, rue du Clos Renard
45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE - tél. 02 38 58 44 76

45 VERTNATURE
Paysagiste

Création et entretien de Parcs et Jardins

Engazonnement • Arrosage automatique
Plantation • Clôture & portail
Terrasse et allée • Tonte & taille
Élagage et abattage • Contrat d'entretien

ST MARTIN D'ABBAT

www.45vertnature.fr - contact@45vertnature.fr
☎ 02 38 23 39 63

SOTTEJEAU MOTOCULTURE

Vente et Réparation motoculture de plaisance

56 Grande Rue • ST MARTIN D'ABBAT

☎ 02 38 58 22 26



RECYBOIS

«La Charbonnière» RN 60 - 45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE
recybois45@orange.fr - Tél : 02 38 88 78 06



SOL CENTRE
Études de sol

ÉTUDES GÉOTECHNIQUES

02 38 58 15 90
45510 - TIGY
www.solcentre.fr
contact@solcentre.fr



Cécile Optique
OPTICIEN INDÉPENDANT

Examen de la vue, lentilles de contact, optique sport, spécialiste enfant

Tél : 02 38 46 07 43
14 Grande Rue - 45110 Châteauneuf-sur-Loire
Cecile.optique@gmail.com
www.cecileoptique-chateauneufsurloire.monopticien.com



CE SUPPORT est une réalisation
MEDIA PLUS
Communication

LEADER
en communication institutionnelle

04 92 27 13 89 | contact@mediapluscom.fr



➔ École de Saint-Martin-d'Abbat

Le mot du directeur

La rentrée fut fixée cette année au lundi 4 septembre pour les élèves. Chaque classe a été pourvue d'un enseignant.

La mairie a inscrit 26 élèves de 3 ans en petite section de maternelle. Ce nombre important n'a malgré tout pas comblé celui des 36 CM2 partis au collège. Nous souhaitons à tous ces nouveaux collégiens toute la réussite possible...

Le regroupement scolaire avec Germigny-des-Prés comptait en septembre 243 élèves contre 250 l'an passé. Cette petite baisse n'a pas affecté le nombre de classes soit 9 pour Saint-Martin-d'Abbat (4 maternelles et 5 classes élémentaires) et 2 pour Germigny-des-Prés.

Nous accueillons cette année trois nouvelles collègues, au sein d'une équipe pédagogique majoritairement stable.

Le COVID semble revenir en force... Il n'y a plus de protocole particulier lié à l'épidémie. Les enfants malades restent chez eux jusqu'à leur guérison, rien de plus... Nous informerons les parents si des changements venaient à intervenir.

Nous restons en vigilance «urgence attentat» pour ce qui est du plan VIGIPIRATE. Il est demandé à chacun de signaler tout mouvement suspect, d'éviter de trop longs regroupements devant les écoles et de veiller à ce que les portails restent fermés. Par ailleurs, la circulation doit rester fluide, sans entraver le stationnement et les manœuvres des cars de ramassage scolaire.

Quelques remerciements à adresser aux acteurs de la communauté éducative qui s'associent aux enseignants pour

asseoir un enseignement solide et pérenne des élèves :

- à la commune et au personnel communal (travaux réalisés durant les vacances et entretien régulier des bâtiments).

- au SIRIS qui entretient des liens étroits avec les écoles.

- à l'association des parents d'élèves (APE) qui participe financièrement aux différents projets qui naissent en cours d'année et nous assiste matériellement.

- aux parents des élèves enfin qui nous apportent leur confiance et avec lesquels nous nous devons d'entretenir les meilleures relations possibles.

Nous souhaitons à tous les élèves une excellente année scolaire.

M. Laval,
directeur de l'école de Saint-Martin-d'Abbat





➔ Centre de loisirs

Le centre de loisirs de Saint-Martin-d'Abbat accueille les enfants de 3 à 11 ans pendant une partie des vacances scolaires. L'accueil se fait habituellement durant la première semaine de chaque période de petites vacances (à l'exception des vacances de Noël), et pendant les 3 premières semaines des vacances d'été.

C'est l'association **Familles Rurales du Loiret** qui assure l'organisation du centre et l'accueil des enfants, sous couvert d'une convention entre l'association et la Mairie. Cette convention a été renouvelée en 2021 pour une durée de 3 ans, jusqu'à l'été 2024.

L'accueil ayant lieu dans les locaux de l'école de Saint-Martin-d'Abbat, cela entraîne des contraintes d'organisation pour les animateurs, le personnel communal et les enseignants. Les classes doivent être rangées par les enseignants avant le centre pour pouvoir accueillir les enfants ; les animateurs doivent veiller à remettre le mobilier en place pour la rentrée suivante (en particulier pendant les petites vacances). L'organisation du ménage et la réalisation des travaux tiennent

également compte de la présence des enfants lors de l'accueil de loisirs. La coopération se fait généralement très bien, et nous remercions chacun pour les efforts consentis, toujours dans le but de proposer un accueil le plus satisfaisant possible aux enfants.

À noter :

Cette année, et pour la deuxième année consécutive, le centre n'a pas pu ouvrir pendant les vacances de la Toussaint. En effet, le recrutement des animateurs à cette période est de plus en plus difficile. Les étudiants, qui ne sont pas en vacances pendant cette première semaine, sont peu disponibles pour rejoindre les équipes d'animation. C'est un problème que rencontrent de nombreuses collectivités

et qui nous pousse à réfléchir à une modification des dates du centre de la Toussaint. Une rencontre avec l'association Familles Rurales est prévue afin d'étudier la possibilité de reporter le centre à la deuxième semaine des vacances de la Toussaint. Un sondage sera certainement fait par Familles Rurales auprès des parents en amont afin de vérifier la pertinence de ce changement. Il faut de surcroît être conscients que l'organisation de l'accueil la deuxième semaine imposera des contraintes supplémentaires (au niveau du ménage en particulier), puisque l'école reprendrait dès le lundi suivant.

Carine FERREIRA MARTINS,
Adjointe aux affaires scolaires

Urbanisme

Une année à nouveau riche en projets et réalisations dans notre commune.

Les chiffres de 2023 :

51 Déclarations Préalables (déclarations de travaux)	43 Certificats d'Urbanisme	22 Permis de Construire	1 Permis d'aménager	20 Déclarations d'Intention d'Aliéner
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	---

Réalisations 2023 et projets en cours sur notre commune :

- Aménagement route de Rochevieux : l'inauguration le 5 octobre de l'entreprise HMI-MBS, qui compte 40 emplois, est un grand pas dans l'aménagement de ce nouveau secteur. D'autres entreprises vont suivre...
- Rond-point des Acacias : la commune engage un permis d'aménager pour la construction de pavillons adaptés au 3ème âge, et une structure de colocation pour les personnes en perte d'autonomie.
- Aménagement du cimetière : l'acquisition des terrains en vue de l'agrandissement du cimetière étant terminée, l'étude des travaux d'aménagement est en cours pour une réalisation en 2024.
- Rue du Clos des Brosses : la réfection de la rue devrait se réaliser en 2024 après accord sur le financement.
- Rue des Souches : le permis de construire a été accordé. La construction de 26 logements sociaux devrait débuter en 2024.
- La révision générale du PLU se poursuit avec un aboutissement prévu fin 2024 (voir article pages 11 à 13).



Vos projets d'urbanisme :

Pour vous aider, vous pouvez consulter le règlement du PLU sur le site internet <https://www.saintmartindabbat.fr>, onglet «vie locale», rubrique «urbanisme».



Tous les formulaires des demandes d'urbanisme sont téléchargeables sur le site internet du service public : <https://www.service-public.fr>



Il est possible de déposer les demandes d'urbanisme sous forme numérique, sur le site de la communauté de communes des loges : <https://www.cc-loges.fr/urbanisme>

Pour tout dépôt au format papier en mairie de Saint-Martin-d'Abbat, **2 exemplaires** du dossier vous seront demandés.

→ Affaires sociales

⇒ AIDES SOCIALES

Depuis quelques années, les demandes d'aides sociales sont de plus en plus nombreuses. Les différentes démarches s'effectuent en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux (CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination pour les 60 ans et plus), les bailleurs sociaux (agence départementale des solidarités du Loiret...), afin de résoudre des situations délicates dans les meilleurs délais.

⇒ BANQUE ALIMENTAIRE

L'inflation a eu un impact important sur les conditions de vie de certains de nos administrés.

En 2023, 10 foyers ont bénéficié de la Banque Alimentaire : 5 personnes seules et 5 familles (dont 3 familles monoparentales).



⇒ BANQUET DES SENIORS

Comme chaque année, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a organisé un repas avec orchestre pour nos aînés. Celui-ci s'est déroulé à la salle polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat le dimanche 14 mai 2023 sous le thème « Les Années Guinguettes ».

Un colis gourmand a été offert aux personnes de 70 ans et plus n'ayant pas pu assister à cette manifestation.

→ Santé

⇒ PLAN CANICULE

Vague de chaleur : un plan national pour anticiper

Les vagues de chaleur ont des impacts sur notre santé, en particulier chez les personnes vulnérables comme les personnes âgées et les enfants. Mais elles affectent aussi notre environnement (sécheresse, incendies de forêts...) notre agriculture, notre économie, sans oublier notre vie sociale et culturelle.

Afin de prévenir et de limiter l'ensemble de ces impacts, l'état a mis en place le premier plan d'anticipation des vagues de chaleur. Il a pour vocation de compléter le dispositif sur les risques sanitaires piloté par le Ministère de la Santé et de la Prévention et par Santé Publique France.

REGISTRE CANICULE :

Les personnes isolées et/ou ayant des problèmes de santé ou de mobilité ont la possibilité de s'inscrire sur le Registre Canicule du CCAS de leur commune. Vous trouverez donc joint à ce bulletin municipal un formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif. Ce document est à retourner en mairie ou par mail à l'adresse suivante : mairie@saintmartindabbat.fr



Pendant la période estivale 2023, 25 foyers ont été recensés par la mairie. Des contacts téléphoniques ont été effectués, ainsi que des visites à domicile.

Cette action est essentielle. Elle nous permet d'évaluer les services que nous pourrions donner à nos aînés, pour un meilleur confort dans leur vie quotidienne (aide à domicile, portage de repas, présence verte...).

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUTES ET À TOUS !
PRENEZ SOIN DE VOUS.

Pascale GIRARD,

Adjointe aux Affaires Sociales et Vice-Présidente du CCAS

Zoom sur le Point de Médiation Numérique

Depuis son ouverture en mars 2022, le Point de Médiation Numérique (PMN), organisé par Familles Rurales du Loiret, a accueilli en moyenne 7 personnes par atelier.

Le PMN se tient tous les 3^{èmes} mercredis du mois, de 14 h à 17 h, salle des Maux-Petits. Il se déroule en 2 parties :

- Il commence par 1 h 30 d'atelier collectif sur des thèmes choisis par les participants : transfert de photo, gestion de dossiers, navigation internet...
- On enchaîne ensuite sur 1 h 30 d'accompagnement individuel où les animateurs peuvent répondre aux besoins spécifiques de chacun : aide aux démarches en ligne, gestion de litige, maintenance informatique...

Si vous souhaitez y participer et rejoindre le groupe, les inscriptions sont encore possibles. Adressez-vous à la mairie de Saint-Martin-d'Abbat.

Pour Familles rurales,
Valentin Haton,
Conseiller numérique



ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ
L'association au service des personnes

POINT DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

VOTRE PERMANENCE À
SAINT-MARTIN-D'ABBAT
Le 3^e mercredi du mois
14h - 17h

2^eème session gratuite
avec animation
de réseaux
Familles rurales
et associatives

Salle "ping-pong"
Rue des Maux petits
45110 SAINT-MARTIN-D'ABBAT

Contact & inscriptions
Mairie
02 38 46 86 40
Familles rurales du Loiret
02 38 65 48 71

Un service proposé par
Familles rurales
LOIRET

Soutenu par
FRANCE
FRANÇOIS
Aidants Connect



Point de médiation numérique 2023

➔ Un budget en augmentation par rapport à 2022

➔ BUDGET GÉNÉRAL

Lors du Conseil municipal du 16 mars 2023, le budget de la commune a été adopté à l'unanimité. Il s'équilibre de la façon suivante :

- 2 237 384,47 € pour la section de fonctionnement soit une augmentation de 10 % par rapport à 2022
- 1 583 557,76 € pour la section d'investissement soit une augmentation de 23 % par rapport à 2022

Malgré les efforts engagés, les charges de fonctionnement progresseront de 10 % environ sur 2023, impactées principalement par la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières.

Le budget volontariste d'investissement de 2023 (+ 23 % par rapport à 2022) devrait permettre notamment de voir aboutir les projets initiés courant de l'année 2022.

Avec un budget global de 3,8 millions d'euros, notre commune persévère dans sa réflexion et dans sa maîtrise de chaque euro dépensé.

➔ LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR L'EXERCICE 2023

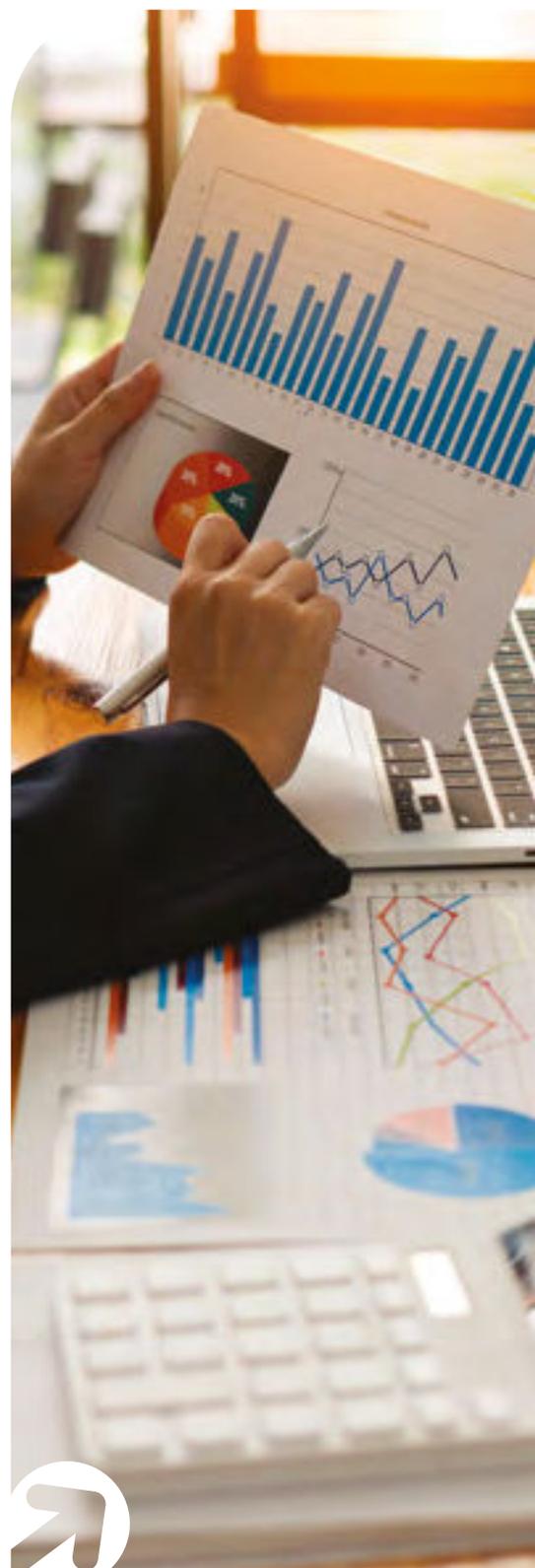
- Le projet Âges et Vie et les travaux rue du Clos des Brosses : 560 000 € environ ;
 - La poursuite de la modernisation de l'éclairage public : 91 552 € ;
 - L'éclairage terrains de sport – Zone des Maux Petits : 38 415 € ;
- Pour ces travaux, nous avons obtenu une subvention du département (16 006 €) et de la fédération de football (3 800 €) ;
- L'acquisition d'une épareuse : 77 760 € ;
 - L'achat du local du kinésithérapeute : un peu plus de 200 000 €.

À savoir :

La grande majorité de nos projets ne peut être réalisée que grâce à la demande et à l'obtention de subventions auprès des services de l'État (DETR/DSIL, Fonds Vert), l'ADEME, le Conseil Régional (PETR/CRTE), le Conseil Départemental...

➔ TAUX D'IMPOSITION IMPÔTS LOCAUX

Pour 2023, le conseil municipal a décidé de maintenir le taux de la taxe foncière (propriétés bâties et non bâties) ainsi que celui de la taxe d'habitation (cette dernière ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de 2 ans).





➔ Saint-Martin-d'Abbat révisé son Plan Local d'Urbanisme

La commune de Saint-Martin-d'Abbat s'est engagée dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération du 24 mai 2022.

Ce nouveau PLU devra s'adapter au cadre législatif, notamment à la loi Climat et Résilience d'août 2021 et être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, approuvé le 12 mars 2020.

Grace à cette révision de son Plan Local d'Urbanisme, Saint-Martin-d'Abbat souhaite valoriser son territoire tout en s'interrogeant sur les questions relatives aux équipements, aux circulations, au patrimoine, aux paysages, aux espaces naturels, agricoles et forestiers, à l'habitat ... afin de continuer à offrir aux habitants, un cadre de vie agréable et correspondant à leurs besoins.

Depuis décembre 2022, les élus ont commencé à travailler sur ce prochain document. Plusieurs réunions se sont déroulées avec des réflexions sur l'environnement, les paysages, la démographie, la protection des espaces naturels...

La 1^{ère} version du Projet d'Aménagement et de Développement Durable devrait voir le jour au printemps 2024.

➔ LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) EN 4 POINTS

1) Qu'est-ce que le Plan Local d'Urbanisme et à quoi sert-il ?

Instauré par la loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU), le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a remplacé le Plan d'Occupation des Sols (POS). Toute révision d'un PLU s'inscrit désormais dans un contexte législatif où les préoccupations environnementales sont devenues centrales. Ainsi, cette révision doit être réalisée au regard des dispositions du code de l'urbanisme et du code de l'environnement, d'où l'obligation de réaliser une évaluation environnementale (voir point 3).



Le Plan Local d'Urbanisme définit le projet de valorisation de la commune à court et moyen termes c'est-à-dire pour environ les 10 prochaines années. Il doit être compatible avec les documents dits «de rang supérieur» comme le SCoT du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, le SRADET de la Région Centre-Val de Loire...

Le Plan Local d'Urbanisme réglemente l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal. Il concerne toutes les parcelles, qu'elles soient privées ou publiques. Il détermine notamment les droits à construire.

Le Plan Local d'Urbanisme s'impose à tous, particuliers et administrations. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol, comme les permis de construire ou les permis d'aménager.

Durant la révision du PLU, des bureaux d'études spécialisés, le groupe de travail de la commune ainsi que différents acteurs locaux, sont régulièrement sollicités pour définir les grandes orientations de la commune, en relation avec les services de l'État.

Une fois le PLU élaboré, il sera soumis à une enquête publique, puis il sera validé définitivement par le Conseil municipal.

2) Que contient le PLU ?

Le rapport de présentation

Ce diagnostic du territoire recense les principaux besoins présents et futurs sur la base d'analyses comme l'état initial de l'environnement, les formes urbaines, les modes de déplacements, les risques présents sur le territoire... Il explique et justifie les choix qui seront retenus par la commune pour réaliser le Plan Local d'Urbanisme et en évalue les incidences sur l'environnement.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

C'est l'élément central du Plan Local d'Urbanisme. C'est un outil de communication et d'explication du projet politique communal. Son rôle est d'énoncer les grandes orientations de la commune, retenues pour les 10 prochaines années.

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Les orientations d'aménagement et de programmation permettent de préciser, sur certains secteurs sensibles ou en évolution, les principes d'aménagement plus ou moins détaillés (sous forme de schémas accompagnés de texte explicatif) à respecter pour tous travaux ou constructions. Ils sont des «principes», des «orientations» et non une règle.

Le règlement écrit et graphique

Le règlement écrit du Plan Local d'Urbanisme, réalisé sous forme d'articles, définit les règles d'utilisation des sols et des constructions applicables pour chaque parcelle faisant partie des différentes zones (urbaine, naturelle, agricole, à urbaniser). Ces règles varient en fonction de la zone concernée dont le type et les limites sont précisés dans le document graphique, le zonage. Le Plan Local d'Urbanisme distingue quatre grands types de zones : les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles (N).

Les annexes

Les annexes permettent de prendre connaissance de l'ensemble des contraintes administratives applicables en matière d'occupation du sol qui ne dépendent pas nécessairement du droit de l'urbanisme. Elles comprennent notamment la liste des servitudes d'utilité publique ou encore le schéma d'assainissement de la commune.

3) Qu'est-ce que l'évaluation environnementale ?

Cette procédure consiste à intégrer les enjeux environnementaux et sanitaires tout au long de la révision du PLU : c'est une aide à la décision. Elle est obligatoire et systématique depuis la promulgation de la loi n°2020-1525 d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP) du 7 décembre 2020 et la publication de son décret d'application du 13 octobre 2021 (L.104-1 du code de l'Urbanisme).

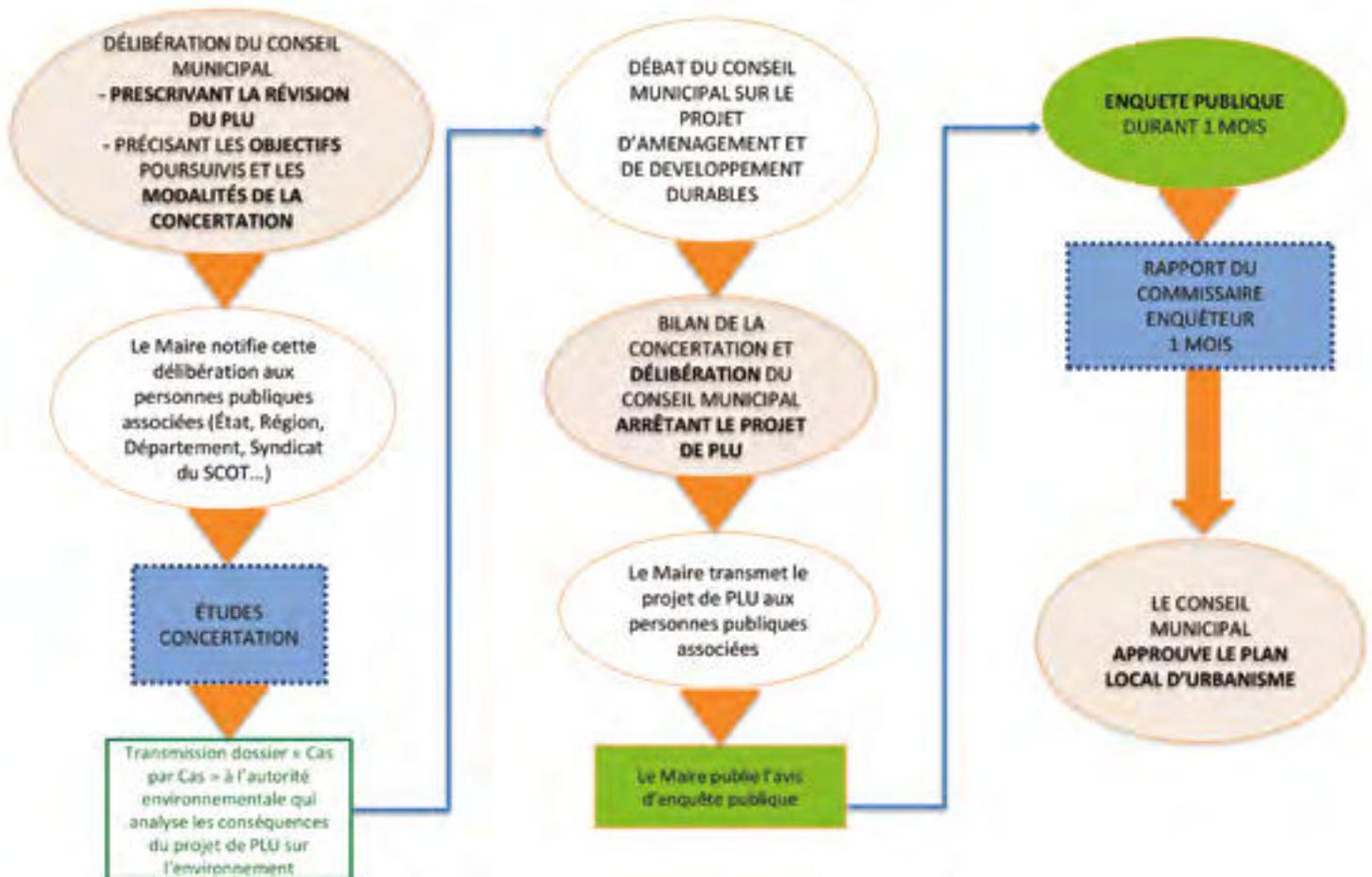
En fonction des choix retenus pour le PLU, elle rend compte des effets prévisibles sur l'environnement et doit justifier ces choix au regard des enjeux identifiés et proposer des compensations. Elle vise ainsi à prévenir les dommages, ce qui s'avère en général moins coûteux que de gérer ceux-ci une fois survenus.

L'évaluation environnementale participe également à la bonne information du public.

4) Quel document d'urbanisme s'applique pendant la révision du PLU ?

Le PLU en vigueur reste celui qui s'applique sur la commune jusqu'à l'approbation du nouveau PLU.

Procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme



➤ COMMENT VOUS TENIR INFORMÉ ?

Pendant toute la durée de cette révision, vous pouvez vous informer et vous exprimer sur la procédure du Plan Local d'Urbanisme :

- Des informations sont disponibles sur le site internet de la Commune, <https://www.saintmartindabbat.fr/> et en Mairie.
- Un registre est disponible en Mairie, il est destiné à recueillir vos observations.

- Vous pouvez également adresser vos observations par courrier à : Monsieur le Maire, Mairie de Saint-Martin-d'Abbat, 10 place de la Mairie, 45110 Saint-Martin-d'Abbat ou par courriel à l'adresse suivante : mairie@saintmartindabbat.fr

La concertation, c'est aussi : une réunion publique organisée avant que le projet de PLU ne soit arrêté en Conseil municipal. La date vous sera communiqué ultérieurement.

2023 : UN BON CRU TOURISTIQUE !

En effet, 2023 fût une bonne saison touristique, tant par la fréquentation de nos bureaux d'accueil que chez les professionnels du tourisme : campings, hébergeurs, restaurants, acteurs du loisir... Fer de lance de notre territoire touristique, la Loire à Vélo séduit de plus en plus d'adeptes du slow tourisme, dans un cadre naturel authentique et préservé.

L'équipe de votre Office de Tourisme s'est mobilisée tout au long de l'année pour renseigner nos visiteurs, dans et hors les murs, afin de leur donner envie de prolonger leur séjour dans notre belle région. C'est aussi l'objectif des randonnées de découverte et des visites patrimoniales que l'équipe et des bénévoles proposent durant la saison : montrer toute la richesse et la diversité des atouts de notre territoire.

Enfin, puisque nous abordons une nouvelle année, je formule des souhaits sincères pour que 2024 soit une belle année pour le tourisme et, au nom de toute l'équipe de l'Office, je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Françoise Mailherbe, Présidente

SORTEZ, C'EST L'ÉTÉ !

NOUVELLE ÉDITION EN 2024

En 2023, comme chaque année, l'Office de Tourisme a organisé une série de randonnées-découverte. Les « Randos de Flo » proposaient des parcours sur 4 nouvelles communes. Des visites guidées, -notamment par des bénévoles-



sur l'histoire de Châteauneuf-sur-Loire, Donnery et Jargeau ont également été proposées. 200 personnes environ ont profité en 2023 de ce programme de balades et de visites. **Rendez-vous à l'été 2024 pour de nouvelles découvertes, dans de nouvelles communes et des visites de villes**

toujours très appréciées.

ABONNEZ-VOUS À L'OTInfos

Notre bulletin mensuel des fêtes, manifestations et animations. Envoyez-nous votre adresse mail, vos nom et prénom et commune et le tour est joué !
tourisme@valdeloire-foretdorleans.com

DES CIRCUITS VÉLO A TESTER



Les Loges à vélo, vous connaissez ?

Créés et aménagés par la Communauté de communes des Loges, ces 6 boucles et circuits



suivent, pour la majeure partie d'entre d'eux, des routes à faible circulation, à travers bois et champs, que vous pourrez parcourir en famille et à votre rythme... Les itinéraires proposés vont de 14 km à 31 km pour le plus long, ils sont balisés et scénarisés pour certains. Profitez de ces excursions pour redécouvrir notre beau territoire, son histoire locale et les personnages célèbres qui l'ont marqué de leur empreinte, à l'instar de Maurice Genevoix ou Petit Pierre. Allez tous en selle ! Plaquette et circuits disponibles dans nos bureaux d'accueil et sur le site de l'office

7 EN FAMILLE :

DEMANDEZ LE PROGRAMME !



7 journées à thème en famille à adapter ou modifier à l'envi, pour avoir des idées de visite, loisirs et circuits à la journée.

Alors, vous venez passer quelques jours dans notre région ou vos petits-enfants

viennent en vacances ? Choisissez votre parcours parmi les 7 propositions : « Bain de nature », « Plongée dans l'histoire », « Comme à la mer », « Sur les pas des mariners », « Du côté de Jeanne d'Arc », « Histoire et pêche », « À fond la forme ».



AU FIL DE L'AGENDA



Vous aimez vous divertir, sortir et mieux profiter de vos week-ends ou de vos vacances ? Votre Office de Tourisme met à votre disposition un agenda des animations et sorties : recherche par commune ou par date.

Zoom sur les Varinnes...

➔ Les Varinnes, un espace naturel remarquable

Situé en contrebas de Saint-Martin-d'Abbat, dans l'ancien lit de la rivière la Bonnée et le lit majeur de la Loire, le site naturel des Varinnes est formé d'une dépression humide composée de prairies naturelles bocagères, où une biodiversité remarquable s'est développée. Autrefois longuement inondées en hiver, les prairies pâturées par les moutons et les vaches n'ont jamais été labourées. Cette absence de travail du sol a permis la préservation du bocage ainsi qu'une profusion d'orchidées fleurissant au printemps, qui constituent l'un des intérêts majeurs de ce site ! Protégés et gérés par le

Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire depuis 2003, les 25 hectares bénéficient d'une gestion agricole par fauche tardive pour favoriser leurs nombreuses espèces floristiques, tandis que plusieurs mares y ont été également restaurées. Afin de valoriser cet espace naturel, des visites guidées sont organisées chaque année pour vous faire découvrir les nombreuses orchidées. Cette année encore, 13 personnes ainsi qu'un groupe du pôle agroalimentaire « Agromousquetaires » ont pu (re) découvrir les prairies parées de ces fleurs colorées !



Photo Cen Centre-Val de Loire / François Hergott ©

Préserver sur le long terme, gérer des espaces naturels, accueillir le public... Tel est le rôle du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, association régionale de protection de la nature. Retrouvez toutes les prochaines dates sur l'agenda de notre site internet ! <https://www.cen-centrevaldeloire.org/tout-l-agenda>

➔ Orchis à fleurs lâches



Les orchidées de jardinerie que l'on aime tant voir fleurir sur nos bords de fenêtre ne sont pas les seules de leur genre. En effet, sur plus de 30 000 espèces, majoritairement tropicales, 160 espèces sont observables en France ! Fleurissant de mi-mai à mi-juin, l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*), est une espèce protégée, comme toutes les orchidées sauvages en France, et menacée par la destruction de leur habitat. Elle apprécie les prairies humides des Varinnes, qui s'en

voient recouvertes au printemps. Pouvant atteindre 60 cm, elle est reconnaissable par sa tige et ses fleurs très écartées, de couleur pourpre violacé, avec son centre blanc immaculé ; à ne pas confondre cependant avec l'Orchis de mai et l'Orchis bouffon, deux autres espèces présentes également sur le site ! Si vous souhaitez découvrir nos orchidées sauvages au printemps, rejoignez-nous lors d'une des prochaines balades nature (avec vos appareils photos ou vos crayons, mais pas vos ciseaux !).



Photo Cen Centre-Val de Loire / François Hergott ©



➔ Concours “je connais ma commune !”

Saurez-vous retrouver où les photos de la couverture ont été prises ?

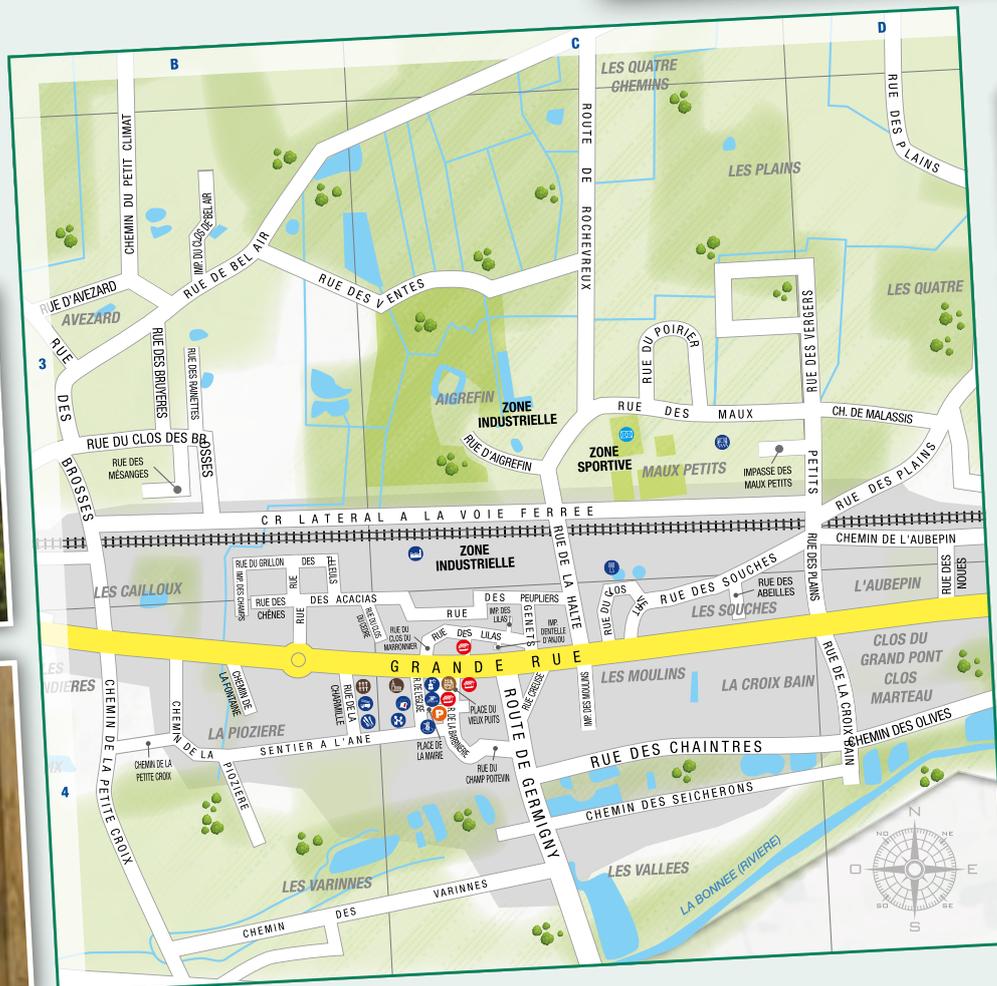
Grâce à l'aimable participation de l'association Image Abbattienne, nous vous proposons 10 photographies sur la première de couverture. Votre défi : reconnaître les différents endroits, à Saint-Martin-d'Abbat, où ces photographies ont été prises.

Pour participer, il vous suffit de remplir le coupon réponse joint à ce bulletin

et de nous le retourner en mairie avant le 1^{er} février. Soyez le plus précis possible dans vos réponses !

N'oubliez pas de compléter vos coordonnées afin que nous puissions vous contacter pour vous féliciter...

Bonne chance à tous !



- Municipalité**
 - MAIRIE
 - ATELIERS MUNICIPAUX
 - CHÂTEAU D'EAU
 - ÉCOLE
 - ÉCOLE DE MUSIQUE
 - POMPIERS
 - POSTE
 - SALLE DES FÊTES
 - SALLE POLYVALENTE
 - ZONE D'ACTIVITÉS
- Curiosités & Sports**
 - DOMAINE EQUESTRE
 - HARAS DE GABREAU
 - STADE
 - VEUX Puits
- Commerces & Divers**
 - PARKING
 - COMMERCES
- Religion**
 - ÉGLISE
 - Cimetière

➔ Matinée citoyenne

Cette année encore, **la Marche Abbatiennne**, en collaboration avec **la municipalité et le SICTOM**, avait donné rendez-vous aux abbatiens pour une marche citoyenne.

L'objectif : ramasser les déchets aux abords des routes de la commune. Une vingtaine d'abbatiens a répondu présent, le 1^{er} avril, pour arpenter les chemins. Armés de gants, pinces et sacs-poubelles, les marcheurs ont récolté près de 100 kg de déchets en tout genre...

Cette opération sera renouvelée le samedi 6 avril 2024. Prenez d'ores et déjà note de cette date pour y participer ! Vous êtes attendus nombreux !



➔ Octobre Rose et Marche Rose

«Octobre Rose» est une campagne annuelle de communication de la Ligue contre le cancer qui permet de sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Il est indispensable de rappeler que consulter régulièrement un professionnel de santé, et dès 50 ans, se faire dépister, peut sauver la vie. En effet, d'après la Ligue contre le cancer, en France, plus de 1 million de femmes de 50 à 74 ans n'ont jamais participé à un dépistage du cancer du sein. Plusieurs freins expliquent ce chiffre tel que l'absence de symptômes, la peur d'avoir mal, la peur du diagnostic ou encore le manque d'information. Cette campagne est également l'occasion de récolter des fonds pour la recherche médicale et scientifique, afin de lutter contre la première cause de mortalité par cancer chez les femmes.

Voici quelques chiffres très parlants à retrouver sur le site de la ligue contre le cancer :

Avec environ 61 214 nouveaux cas en 2023 et plus de 900 000 personnes atteintes en France, le cancer du sein est le plus répandu des cancers féminins.

- 1^{er} rang des cancers féminins en termes de fréquence (33 % de l'ensemble des nouveaux cas de cancer),
- 12 100 décès annuels,
- près de 80 % des cancers du sein se développent après 50 ans,
- âge médian au diagnostic : 64 ans.

C'est dans ce cadre que, depuis 6 ans, les communes de Saint-Martin-d'Abbat et de Bouzy-La-Forêt s'associent pour organiser une Marche Rose. Elle a eu lieu cette année le 22 octobre à Bouzy-La-Forêt. Deux parcours (5 km et 8 km) étaient proposés, sous un beau soleil d'automne.

La collecte de fond a permis de reverser à la ligue contre le Cancer une somme d'un peu plus de 650 €. Un grand merci à tous les participants !



DÉPISTAGE DES CANCERS : UN MOYEN EFFICACE POUR ÊTRE ACTEUR DE SA SANTÉ !

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Hommes et femmes : 50-74 ANS

Un test de recherche de sang dans les selles, simple, fiable, à réaliser chez soi pour les personnes sans facteur de risque pour ce cancer. Lorsque le test est positif (4 % des cas), une coloscopie est nécessaire pour identifier la cause du saignement.

LE CANCER COLORECTAL SE GUÉRIT DANS 9 CAS SUR 10 S'IL EST PRIS EN CHARGE PRÉCOCEMENT.

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Femmes : 50-74 ANS

Une mammographie (radio des seins) à réaliser dans un cabinet d'imagerie médicale tous les 2 ans. Liste des cabinets d'imagerie sur notre site internet www.depistage-cancer.fr/centre.

LE CANCER DU SEIN EST LE CANCER LE PLUS FRÉQUENT. AVEC UNE SURVEILLANCE RÉGULIÈRE, LES CHANCES DE GUÉRISON SONT MEILLEURES.

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Femmes : 25-65 ANS

L'examen recommandé est un prélèvement cervico-utérin (-frottis-).

□ De 25 à 29 ans, un dépistage tous les 3 ans (après 2 dépistages normaux à 1 an d'intervalle).

□ De 30 à 65 ans, un dépistage tous les 5 ans (si le précédent dépistage après 30 ans est négatif).

□ Où peut-on faire son dépistage sans ordonnance ? Chez un gynécologue, un médecin généraliste, une sage-femme.

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS PEUT ÊTRE ÉVITÉ GRÂCE AU DÉPISTAGE.

OÙ OBTENIR VOTRE KIT DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL ?



Retirez-le à l'occasion d'une consultation (médecin généraliste, gynécologue, gastro-entérologue)



Merci de votre kit d'invitation, commandez-le gratuitement en ligne sur www.depistage-cancer.fr



Retirez-le gratuitement auprès de votre pharmacien.

LA MAMMOGRAPHIE DE DÉPISTAGE, COMMENT ÇA SE PASSE ?



Video expliquant le déroulement du dépistage.



BON À SAVOIR

Les papillomavirus (HPV) sont des virus sexuellement transmissibles pouvant être à l'origine de certains cancers tels que les cancers du col de l'utérus, les cancers de la sphère ORL ou encore les cancers de l'anus, du vagin, de la vulve ou du pénis.

La vaccination contre les HPV s'est révélée être un moyen de protection efficace contre ces infections et donc diminue le risque de développement des cancers.

Elle est recommandée entre 11 et 14 ans avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans pour les filles et les garçons.

Parlez-en avec un professionnel de santé.

LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE DÉPISTAGE (2021-2022)

(nombre de personnes dépistées / nombre de personnes invitées)

Région Centre-Val-de-Loire	→ 35,8 %	Région Centre-Val-de-Loire	→ + 51,5 %
Département du Loiret	→ 35,4 %	Département du Loiret	→ + 50,5 %
Canton de CHATEAUNEUF SUR LOIRE	→ 38,2 %	Canton de CHATEAUNEUF SUR LOIRE	→ + 54,1 %

PARLEZ-EN À VOS PROCHES !

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL
« LE DÉPISTAGE M'A SAUVÉ LA VIE. »
50 ANS, 50 ANS

RETENEZ-VOI VOTRE TEST

De 50 à 74 ans, le dépistage des cancers colorectaux est recommandé tous les 2 ans.

COMMENT AVOIR ACCÈS AU DÉPISTAGE ?

En fonction de votre âge, vous recevez régulièrement par courrier une invitation pour les 3 programmes de dépistage, pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Ces invitations vous permettent de contacter le professionnel de santé de votre choix pour la réalisation de ces examens.

Après 74 ans pour le dépistage du cancer du sein et colorectal ou après 65 ans pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, vous ne recevez plus les invitations. Vous pouvez continuer les examens de dépistage après discussion avec votre médecin.

NOUS CONTACTER :

CRCDC - Antenne 45
959 rue de la Bergeresse
45160 OLIVET

Sein : 02.38.54.74.00
Col de l'utérus : 02.47.47.98.94
Colon : 02.35.54.74.02
contact.45@depistage-cancer.fr

Depistagedescancers.CVL
www.depistage-cancer.fr/centre

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) organise le dépistage du cancer colorectal, du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus en lien avec les organismes d'Assurance maladie.

➔ Notre traditionnelle «Journée de l'arbre» a eu lieu le samedi 25 novembre.

3 temps forts au programme de cette manifestation.



➔ LA PLANTATION DE PLANTES ET D'ARBUSTES RUE DES LILAS

Les enfants, nombreux cette année, et très enthousiastes, ont pu participer à la création d'un massif, guidés par nos agents spécialistes des espaces verts.



 bskimmobilier

Conseiller
Une histoire à créer
Lhuisset Laurent



Immobilier



✉ l.lhuisset@bskimmobilier.com

☎ 06 02 42 92 87



L'ANNONCE DU PALMARÈS DU CONCOURS ANNUEL DES MAISONS FLEURIES

Comme tous les ans, un jury composé d'élus et d'agents de la commune s'était donné rendez-vous en juillet pour faire le tour de la commune et admirer les plantations fleuries des différents candidats. Une note leur avait alors été attribuée et un classement établi. La vingtaine de candidats de cette année a été récompensée par un bon d'achat d'une valeur

comprise entre 25 € et 50 € chez un pépiniériste du secteur.

Vous pouvez admirer ici quelques photos de leurs réalisations.

Bravo et merci à ces abbatiens, amoureux des fleurs, qui embellissent ainsi leur jardin chaque année !



M. et Mme TARDIF



M. et Mme MASSONNAT



Mme DIEFFENBACH



M. et Mme AIGRET



Mme MOULLE



Participants et Lauréats des 2 concours !

LA REMISE DES RÉCOMPENSES AUX ENFANTS AYANT PARTICIPÉ AU CONCOURS « DESSINE TON JARDIN ! »

Une première cette année ! Afin d'encourager les familles à participer à cette journée de l'arbre, la mairie avait organisé un concours de dessin, ouvert à tous les enfants des écoles de Saint-Martin-d'Abbat et de Germigny-des-Prés. La mission des enfants : dessiner le jardin de leurs rêves... Environ 90 enfants ont participé à ce concours, en réalisant de magnifiques dessins que les abbatiens ont pu admirer lors de cette journée de l'arbre. Un ou deux dessinateurs «en herbe» par classe ont été distingués par le jury : le choix n'a

pas toujours été facile ! Les lauréats ont été récompensés en recevant un nichoir pour les oiseaux... Tous les enfants présents à la journée de l'arbre ont par ailleurs reçu un petit sachet de graines de fleurs pour embellir leur jardin et les remercier de leur présence. Un grand bravo à chacun !

Devant ce franc succès, nous donnons rendez-vous l'année prochaine à tous les enfants pour une nouvelle édition de ce concours...





→ Fête des associations

En cette année 2023, la fête des associations a eu lieu le 2 septembre. Pour la 3^{ème} année consécutive, elle s'est tenue en extérieur, au stade des Maux-Petits.

C'est un rendez-vous annuel, qui permet aux associations de la commune de présenter leurs activités aux visiteurs venus de Saint-Martin-d'Abbat et d'ailleurs. Le beau temps était de la partie et a permis aux activités diverses de se dérouler dans de bonnes conditions.

Lors des éditions précédentes, il est apparu que de nombreux visiteurs viennent surtout pour les inscriptions aux activités sportives ou musicales entre autres, ne restent pas très longtemps et ne profitent pas de ces moments pour découvrir les autres associations.

Nous avons donc essayé de dynamiser ce moment et de l'organiser pour favoriser la visite de tous les stands :

- Cette année, les barnums avaient été regroupés davantage, de façon à ce que les représentants des différentes associations soient plus proches les uns des autres, en espérant faire venir plus de monde aux différents stands.
- Pour favoriser la circulation sur les différents stands, plusieurs associations avaient répondu favorablement à l'appel des membres d'Ici et l'Abbat

pour proposer un défi ou une activité permettant de gagner des points lors d'un jeu concours. Les enfants, en particulier, accompagnés parfois de leurs parents, ont bien adhéré à ce jeu et un gagnant, parmi les meilleurs résultats, a été tiré au sort.

- Enfin, les animations des années précédentes ont été reconduites : tour de poney avec l'association ASDESMA, initiation à la Zumba avec Bouge Ton Corps, démonstration de danse country avec les 100 tiags, et simulation de l'extinction d'un feu avec l'Amicale des sapeurs-pompiers... on pouvait également découvrir et tester, comme les années précédentes, le tir à l'arc ou à la carabine avec l'association du Tir de l'Espérance et la pétanque avec la Boule Abbatiennne.

La restauration a été une nouvelle fois assurée par les bénévoles du Football Club Abbatienn, qui n'ont plus à prouver leur efficacité et leur disponibilité pour nous régaler et nous désaltérer... ils ont également prouvé qu'ils savent relever les défis en se déhanchant avec énergie lors de l'initiation à la zumba...

Cette «nouvelle» formule avec un regroupement des stands, et le jeu «inter-associations» semble mieux convenir aux participants.

Ce point positif permet de compenser les difficultés rencontrées par les agents de la mairie, qui ont dû mener de front derniers préparatifs de la rentrée à l'école et préparation/installation de cette fête des associations, les dates étant très proches cette année. Un grand merci d'ailleurs aux bénévoles qui ont répondu présents pour l'installation des barnums.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle édition de cette fête des associations et nous souhaitons d'ores et déjà une bonne année 2024 à toutes les associations de la commune !

Carine FERREIRA MARTINS,
Adjointe aux associations





 **APE**

L'Association des Parents d'Élèves de Saint-Martin-d'Abbat et Germigny-des-Prés a pour vocation de représenter les familles des deux villages, et surtout d'accompagner nos enfants. Nous défendons l'avenir et le devenir de notre école.

Tout au long de l'année, nous organisons différentes actions afin de récolter des fonds pour aider les projets pédagogiques des équipes enseignantes (sorties scolaires, achat de matériel, ...).

Nous souhaitons travailler en concertation, avec les enfants et les enseignants, pour répondre au mieux à leurs demandes.

Nous sommes une équipe dynamique et motivée, toujours à la recherche de nouvelles idées d'animations pour dynamiser et fédérer l'esprit convivial de nos communes.

Avec le soutien de nos deux mairies et de nos partenaires, voici un aperçu des manifestations organisées sur l'année précédente :

- ➔ Livraison des sapins de Noël puis broyage des sapins et distribution de la galette ;
- ➔ Chasse aux œufs ;
- ➔ Super Loto
- ➔ Carnaboum

À noter sur vos agendas : *notre prochain LOTO aura lieu le 17 mai 2024.*

Nous vous accueillerons avec grand plaisir au sein de notre équipe, alors n'hésitez plus !

Pour nous joindre :

-  pegysma@gmail.com
-  APE SMA GDP



APE 2023



Chasse aux œufs



Distribution des sapins



Super loto



Broyage des sapins



Carnaboum



Distribution de la galette

**L'équipe
APE SMA GDP**



➔ ASDESMA (ASSOCIATION DU DOMAINE ÉQUESTRE DE SAINT-MARTIN-D'ABBAT)

L'Association Sportive du Domaine Équestre de Saint-Martin-d'Abbat a pour but de favoriser la pratique de l'équitation. Elle compte 26 équidés de toutes tailles et reçoit les apprentis cavaliers dès l'âge de 3 ans... et jusqu'aux adultes !

Initiation, loisir, perfectionnement, participation aux championnats de France, accueil de groupes... Vous êtes les bienvenus pour apprendre, comprendre, et monter ces animaux gentils mais imposants.

En résumé : un lieu sécurisé, un encadrement adapté et diplômé, des animaux bien éduqués et bien soignés, une ambiance amicale et familiale.

Pour suivre nos actualités, notre page Facebook «Domaine Équestre de Saint-Martin-d'Abbat» vous est ouverte et régulièrement mise à jour.



➔ BOUGE TON CORPS



L'association propose des activités gymniques variées hebdomadaires et pour tous les âges :

- ➔ Danses modernes pour les enfants, par tranche d'âges, avec Sophie, qui initie peu à peu les jeunes à découvrir ses spécialités, comme le rock sauté ;
- ➔ Yoga, Pilates et Gym tonique abdos fessiers avec Florence ;

➔ Tai-Chi avec Sylvie ;

➔ Step, Zumba, HIIT (physique pour hommes et femmes), claquettes, rock, danses latines (à 2) avec Sophie :

➔ **Nouveauté** cette année : **Gym senior les jeudis de 10h à 11h** avec Sophie.

Les cours de **claquettes** de **Tai-chi**, de **rock** et de **danse latines** ont un créneau réservé aux **débutants** (15 à 30 minutes avant l'heure de cours pour tous).

Des stages de découvertes sont aussi proposés certains week-end (avril 2023 : stages de danse africaine, claquettes et danses latines).

Chaque fin d'année, l'association organise un spectacle sur un thème choisi, et nous nous retrouvons le soir, tous sur la piste de danse, après un dîner partagé.

Nouveau bureau cette année :

Présidente : Laure RIFFET

Trésorière : Hélène TREHOREL

Secrétaire : Camille FABIOLE
(06 23 98 81 29)

Pour plus d'infos :

✉ bougetoncorps45@hotmail.fr

📘 **Bouge ton corps à St Martin d'Abbat**

📷 [asso.btc](https://www.instagram.com/asso.btc)



Spectacle 2023 Alice aux pays des merveilles Photo prise par Image abbatiennne



BRAQUET ABBATIEN

Le Club Cycliste Braquet Abbatiens, toujours affilié à la FFC et l'UFOLEP, évolue en compétitions Access loisir sur route, VTT, et cyclocross.

Un effectif de 14 licenciés pour cette année 2023 a été recensé avec 2 départs et 2 nouveaux coureurs dans le club.

Dès le début d'année, des groupes d'entraînement entre clubs voisins se sont formés pour garder une bonne condition physique.

Chaque week-end, de début mars à fin septembre, une dizaine de pratiquants se déplace sur les compétitions dans le département et diverses régions de France.

Côté manifestation, le club a organisé 2 épreuves :

- le dimanche 14 mai : Prix de la municipalité de Bray-Saint-Aignan. Joli succès, nous avons enregistré 92 concurrents.
- le Prix de Saint-Martin-d'Abbat, prévu le dimanche 10 juillet, s'est retrouvé annulé, pour la sécurité de nos coureurs, en raison de travaux de gravillonnage sur le circuit habituel. Ce Prix de Saint-Martin a été remplacé par le Prix de Bouzyla-Forêt, en accord avec cette municipalité, sur un circuit inédit et très apprécié par les coureurs. Cette épreuve a réuni 116 coureurs, ce qui fut un énorme succès.

L'association remercie vivement la quinzaine de bénévoles qui œuvrent lors de nos manifestations pour la sécurité et le bon fonctionnement.

Côté résultats, ils sont excellents puisque 27 podiums et 8 victoires sont à l'actif de nos coureurs en cette saison 2023.

L'hiver dernier, 2 de nos coureurs ont été médaillés par le comité régional en raison de leur performance en 2022. Christophe Pivin, Champion Régional contre la montre en Access 4 et Gérard Baudoin, 3^{ème} place au championnat de France Master.

Lors de cette saison 2023, Christophe Pivin devient de nouveau Champion régional contre la montre, Bruno Laforge, Champion départemental sur route Access 3, Gérard Baudoin 3^{ème}, Romain Boisquillon 2^{ème} en Access 2.

En cyclo-cross, Franck Poiget prend la 3^{ème} place au championnat départemental.

Une équipe de 5 Abbatiens a participé à la ronde du Loiret UFOLEP en 3 étapes. Notre nouveau recrue Maciej Benoit en 2^{ème} catégorie s'est attribué 2 places de 3^{ème} lors de cette épreuve. À noter que Maciej a remporté aussi le classement général des 2 jours des Terres du Val de Loire, course en 3 étapes sur Meung-sur-Loire. Avec ses très bons résultats, il accède à la 1^{ère} catégorie.

Côté organisation 2024, le CCBA prévoit d'organiser le Prix de Bouzy le 8 mai, le Prix de Bray-Saint-Aignan le 19 mai, et le traditionnel Prix de Saint-Martin le dimanche 23 juin 2024.

Les membres du CCBA remercient tous les sponsors, les bénévoles, la municipalité pour leur aide et soutien logistique car sans eux il serait difficile d'organiser.

Les coureurs reprendront normalement l'entraînement sur route début janvier. Tous les cyclos intéressés peuvent nous rejoindre même à partir de 13 ans. Pour plus de renseignements, se rapprocher de Gérard Baudoin au 06 03 67 13 48.

Notre bureau :

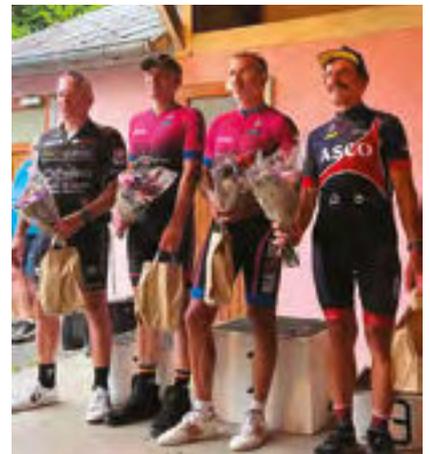
Président : Gérard Baudoin

Trésorière : Adélaïde Poiget

Secrétaire : Jean-Charles Allais

Arbitre : Jean-Louis Latour

Membres : Franck Poiget, Joël Baudoin, Romain Boisquillon, Christian Boisquillon.



COMITÉ DES FÊTES

Nos manifestations de l'année écoulée ont commencé par notre vide-greniers désormais bien ancré dans le paysage abbaien, qui, pour sa vingtième année d'existence a dénombré près de 110 exposants.

S'en est suivi en juin notre marche gourmande, avec un menu aux saveurs italiennes, qui a ravi nos fidèles participants à cet évènement phare de notre association.

En juillet, notre bal populaire à l'issue du superbe feu d'artifice de la fête nationale a fait danser jeunes et anciens jusque tard dans la nuit dans une excellente ambiance en grande partie due à notre dynamique DJ de «LES SNARF'S ANIMATION».

La randonnée pédestre décalée cette année en septembre de façon à ne pas empiéter sur les marches d'octobre rose a connu un regain d'intérêt avec 80 participants sous une météo enfin clémente.

En octobre notre loto annuel, se substituant donc à la randonnée pédestre, a connu le même succès, avec plus de 250 férus de

ce jeu de hasard qui, dans une ambiance très studieuse se sont partagé plus de 3 600 euros de lots

Le premier dimanche de décembre, lors du goûter de Noël des enfants de la commune, la Compagnie AM'ARILLO nous a présenté un superbe spectacle qui a su ravir les petits comme les grands, et a été suivi d'une collation et de la visite du Père Noël.

On vous attend donc à nouveau tout au long de la nouvelle année qui vient pour continuer à encourager les bénévoles par votre présence aux manifestations. Plus vous serez nombreux à nos côtés, plus les fêtes seront belles !

Nous vous invitons également à rejoindre notre sympathique et valeureuse équipe en nous contactant par mail à l'adresse comitedesfetes.sma@orange.fr ou mieux encore, à nous retrouver lors d'une de nos prochaines manifestations, ou enfin lors de notre assemblée générale en janvier.

Nous vous adressons à tous nos meilleurs vœux.

Au nom des membres du comité des fêtes de Saint-Martin-d'Abbat

Le président Dominique BÉNEY





➔ CPI CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DE ST MARTIN D'ABBAT

SERVICE DEPARTEMENTAL d'INCENDIE et de SECOURS du LOIRET

Effectif du centre :

- ➔ 1 officier
- ➔ 8 sous-officiers
- ➔ 6 caporaux et sapeurs
- ➔ 2 nouvelles recrues
en cours de formation

Bilan opérationnel 2022 : 204 interventions.

- ➔ 109 secours à victimes
- ➔ 24 accidents sur la voie publique
- ➔ 38 feux (broussailles, pavillon, cheminée)
- ➔ 19 interventions diverses
- ➔ 14 départs annulés

Soit 592 heures d'interventions et 32 827 heures de disponibilités

C'est aussi 12 manœuvres soit 40 heures d'exercice.

Il est à rajouter les temps de formation de maintien des acquis qui représentent une moyenne de 10 à 30 heures par agent suivant leurs fonctions et spécialités.

Nous recherchons des volontaires.

Vous avez plus de 16 ans, en parallèle avec votre métier ou vos études... Chacun peut avoir sa place aux côtés des sapeurs-pompiers de Saint-Martin-d'Abbat.

Rejoignez-nous !

Contactez

le Lieutenant Yannick PATINOTE,
chef de centre,
au 06 25 08 33 02
ou au 06 20 77 91 50
ou à l'adresse mail :
yannick.patinote@sdis45.fr

➔ AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Manifestations pour l'année 2024 :

Choucroute : samedi 12 octobre 2024
Sainte Barbe : samedi 07 décembre 2024.



**Le chef du Centre de
Première Intervention de
Saint- Martin-d'Abbat
Lieutenant Yannick PATINOTE**



Programme des Manifestations 2024 du Comité FNACA de Saint-Martin-d'Abbat / Germigny-des-Prés.

Le vendredi 12 Janvier 2024 à la Salle des Fêtes de Saint-Martin-d'Abbat :

organisation d'une manifestation «GALETTE des ROIS» à 14 h 30.

Participation de 2 € par personne. Pour les joueurs, pensez à vos jeux (cartes, etc...).

Inscriptions par téléphone

au 02 38 58 27 21
ou 02 38 35 37 12,
avant le 06 janvier 2024. Merci.

Mardi 19 Mars 2024 – Soixante-deuxième commémoration officielle du 19 MARS, fin de la GUERRE d'ALGÉRIE ; SEULE DATE HISTORIQUE.

Rendez-vous à 11 h précises au Monument aux Morts de Saint-Martin-d'Abbat.

Représentation du Comité à Orléans, pour les volontaires.

Présence du Comité FNACA à Saint-Martin-d'Abbat pour les Cérémonies Patriotiques du Mercredi 8 Mai 2024 et du Lundi 11 Novembre 2024.

Vendredi 08 Novembre 2024 :

Assemblée Générale (agrémentée d'un repas convivial) du Comité de Saint-Martin-d'Abbat / Germigny-des-Prés, de 10 h à 12 h, à la salle des Fêtes, place de la Mairie

à Saint-Martin-d'Abbat (Ordre du jour et convocations à venir).

**Le Bureau du Comité
Saint-Martin-d'Abbat/
Germigny-des-Prés**

ÉCOLE DE MUSIQUE ABBATIENNE

C'est avec grand plaisir que l'École de Musique Abbattienne vous accueillera pour une expérience musicale partagée.

Elle accueille des élèves de tous âges encadrés par six professeurs dont une chef de chœur pour la chorale.

L'enseignement comprend de la pratique instrumentale et de la formation musicale selon les cycles 1 et 2 du cursus national de l'enseignement de la musique ainsi qu'une classe d'éveil pour les 4-6 ans, et, pour les élèves de CP, une classe d'initiation à la musique et à la pratique des instruments.

Aujourd'hui, 4 instruments sont enseignés : batterie et percussions, guitare, piano et saxophone mais d'autres instruments pourront être enseignés si un besoin est exprimé.

Des cours d'instruments hors cursus sont aussi donnés mais ils s'adressent aux plus de 14 ans et aux adultes qui ont déjà pratiqué un instrument et/ou qui veulent apprendre sans le formalisme imposé par les cycles d'enseignement de la musique.



L'école de musique, c'est aussi une chorale d'adultes, un atelier de musiques actuelles, un atelier rythmique. L'inscription à ces activités collectives est gratuite pour les élèves déjà inscrits aux cours d'instruments.

Les inscriptions aux cours collectifs (éveil, initiation, ateliers, chorales...) restent ouvertes toute l'année.

Toutes ces formations et activités sont sans exception ouvertes aux non-résidents de Saint-Martin-d'Abbat.

Pour tout renseignement complémentaire, que vous soyez nouvel arrivant ou non, vous pouvez :

➔ consulter le site de la mairie de Saint-Martin-d'Abbat

<http://www.saintmartindabbat.fr/ecole-de-musique-abbattienne>

➔ nous joindre :

Par ✉ musique.abbattienne@gmail.com

Par ☎ 02 38 77 03 84 (Marc DAVID)

« LA CROCHE CHŒUR »

La chorale d'adultes vous attend pour partager avec vous de bons moments de convivialité. Vous pourrez la rencontrer lors des répétitions qui ont lieu tous les jeudi soir à la salle des fêtes de la Mairie à partir de 19 h 00.

**Marc DAVID, Président de l'École de
Musique Abbattienne**



U7



U9



U11



U13



U15



U17



Seniors



Vétérans

FOOTBALL CLUB ABBATIEN

Composition du bureau :

Président : Maxime ALBIN

Vice-président : Jérôme IMBAULT

Secrétaire : Romane ROUILLON

Secrétaire adjoint : Yves GIRARD

Trésorière : Aurélie POIRIER

Trésorière adjointe : Cindy LEFEBVRE

L'année 2022/2023 s'est montrée plus clémente et les entraînements, matchs, plateaux, tournois ont pu avoir lieu dans des conditions satisfaisantes. Les éducateurs, dirigeants, bénévoles se sont investis pour que les licenciés prennent plaisir à jouer au football. En effet, plusieurs tournois ont été organisés au stade des Maux-Petits avant l'été toujours en l'honneur d'Eddy GRIVOT.

Les bénévoles ont aussi été présents pour organiser le père Noël du foot pour les catégories U6 jusqu'à U9 avec des

cadeaux et une après-midi jeux. Ensuite, la soirée dansante a eu du succès, elle n'avait pas eu lieu depuis la période du Covid.

Cette dernière année encore, deux stages de football ont pu être organisés par le FCA durant les vacances scolaires. Ils ont eu beaucoup de succès mais il est difficile de trouver des bénévoles disponibles donc pour la saison 2023/2024, il n'y en aura qu'un aux vacances de Pâques.

Voici l'organisation des entraînements pour cette nouvelle saison :

➔ **U6/U7 :** les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 avec Clément et Romane

➔ **U8/U9 :** les mercredis de 18 h 30 à 19 h 45 avec Mathieu et Guilhem

➔ **U11 :** les mardis et jeudis de 18 h 30 à 19 h 45 avec Vincent et Mickaël

➔ **U13 :** les lundis et mercredis à Bouzy-la-Forêt de 18 h 30 à 20 h 00 avec Romuald et Fabien

➔ **U15 :** les lundis aux Bordes et les mercredis à Saint-Martin-d'Abbat de 18 h 30 à 20 h 00 avec Mickaël

➔ **U17 :** les mardis et vendredis de 19 h 00 à 20 h 30 avec Dorian

➔ **Les seniors :** les mardis et vendredis aux Bordes de 19 h 00 à 20 h 30 avec Maxime

➔ **Les seniors féminines :** à Saint-Martin-d'Abbat les mercredis de 19 h 00 à 20 h 30 et à Bouzy-La-Forêt de 19 h 00 à 21 h 00 avec David

➔ **Les vétérans :** les vendredis à Saint-Martin-d'Abbat à 20 h 00

La saison débute avec de nouveaux membres dans le bureau.

Le paiement des licences est possible avec des coupons Sport, les pass'sport et CAF loisirs ainsi que chèques, espèces ou en carte bancaire directement en ligne.

À RETENIR :

📌 **FCA Saint Martin d'Abbat**

✉ **secretariatdufca@gmail.com**

HARMONIE DE SAINT-MARTIN-D'ABBAT

Composée d'une dizaine de musiciens, l'Harmonie s'appuie sur un répertoire varié mais toujours (on espère !) plaisant, pour mettre en valeur chacun des musiciens. L'association se renouvelle avec cette quatrième année grâce au chef Jérémy Quelin, qui nous propose des musiques adaptées à notre composition, chaque musicien ayant une partition presque unique, formant grâce au groupe, des musiques connues et reconnues pour tous.



Cette année 2022-2023 nous a permis de continuer à rencontrer les Abbatiens, où nous avons recommencé à jouer lors des moments officiels, ainsi que la Sainte Barbe et Sainte Cécile. Nous avons également participé musicalement à la passation de pouvoir chez les pompiers pour notre plus grand plaisir.

Que vous soyez musiciens débutants ou confirmés, venez rejoindre notre ensemble pour passer d'agréables moments. Nous faisons nos répétitions hebdomadaires deux vendredis par mois, à 20 h 30 à la salle de musique.

Si vous recherchez un groupe pour animer un événement dans votre commune ou pour partager un moment en concert, n'hésitez pas à nous contacter au 07 63 97 22 12 ou en écrivant à harmoniesma@gmail.com.



ICI ET L'ABBAT

L'année 2023 nous a permis d'organiser nos événements festifs et culturels, avec dans l'ordre :

- Le Spectacle Vivant gratuit à la salle polyvalente avec plus de 200 personnes présentes (merci à tous !).
- La Fête de la Musique au stade des Maux-Petits avec des groupes et des styles de musique variés qui ont attiré environ 400 personnes.
- La Fête des associations pour laquelle nous participons à l'animation. À ce titre nous remercions les associations qui ont participé à notre jeu collectif !

➤ La Journée Jeux de Société qui s'est déroulée à la salle polyvalente qui a permis aux grands et aux petits de s'amuser en testant divers jeux présentés par notre partenaire JI-POP Châteauneuf. Nouveau concept cette année avec restauration sur place.

➤ La soirée Téléthon 2023 avec toutes les associations volontaires de Saint Martin d'Abbat qui ont proposé de nombreuses animations.

Sophie Chauzeix
Présidente de ICI et L'ABBAT





➔ IMAGE ABBATIENNE 2023

Le club photo Image Abbatiennne a trouvé son rythme empreint de sérénité en affirmant ses valeurs de fonctionnement et en dynamisant ses partenariats. Nous sommes 16 membres depuis la rentrée à nous retrouver chaque lundi, sans trêve estivale, à la salle des Maux-Petits, mise à disposition par la municipalité.

La bonne humeur s'installe d'emblée avec les attitudes complices échangées, les photos sont collectivement commentées et sélectionnées, les méthodes de travail se peaufinent avec le savoir-faire de certains et l'aptitude à s'adapter des autres. Rapidement, les passionnés transmettent leur dynamisme et la convivialité vient souvent ponctuer chacune des séances.

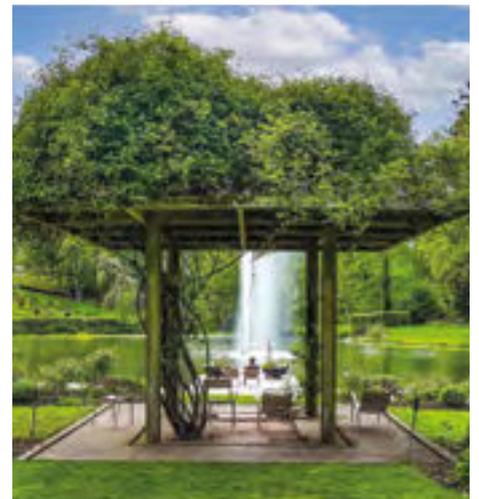
Cette année encore les projets ont abouti dans un contexte anticipé et maîtrisé de programmation. Le concours photo de l'ACAD Maurice Genevoix sur le thème de ver, vers, vert, verre, vair a inspiré le club et la participation a été abondante. Le défi de l'exposition extérieure sur le thème des portraits en partenariat avec Saint-Denis-de-l'Hôtel a mobilisé beaucoup d'énergie compensée par les félicitations des promeneurs. Cependant, le retrait prématuré des œuvres décidé unilatéralement a déçu les derniers visiteurs et ceux qui s'étaient beaucoup investis.

C'est toujours un plaisir de répondre positivement aux demandes des associations locales : **Bouge Ton Corps** pour le spectacle de juin 2023 et **Ici et là-bas** pour juin prochain. Les photographies prises lors de ces manifestations constituent un bon travail d'équipe. La participation au forum des associations affirme notre existence et multiplie les contacts.

L'expo du club des 4 et 5 novembre a convié le photographe Olivier Amancy, Zitoun pour les photographes, qui est adhérent au club de Sully-sur-Loire. La diversité de ses domaines de prédilection a ravi le public de connaisseurs. Les membres du club avaient choisi le thème reflets pour le temps fort de la manifestation. Les photos libres d'inspiration et le diaporama ont contribué à affirmer le plaisir des rencontres lors de ce rendez-vous annuel.

Le groupe a volontiers proposé des réalisations pour le jeu-concours du bulletin municipal. Les membres du club Image Abbatiennne remercient la commune qui apporte son soutien matériel, financier et relationnel.

Contact pour rejoindre l'association :
Corinne HERAULT,
clubphotosma@gmail.com





GYM ABBATIENNE

Vous souhaitez vous détendre, garder la forme, ou reprendre une activité physique. La Gym Abbattienne est là pour vous !

Depuis 1984, la Gym Abbattienne permet à ses 35 adhérents de pratiquer, en musique, du renforcement musculaire et des exercices d'assouplissement.

La section est mixte. Eh oui, les hommes sont acceptés !

L'unique créneau du mardi est encadré par Chantal, coach compétente, attentive et dynamique.

Au-delà de cette pratique sportive, des moments conviviaux sont organisés après certaines séances. Ainsi, des soirées «crêpes» et le pique-nique de fin de saison constituent des moments de cohésion sociale très attendus.

À bientôt quarante ans d'existence, la Gym Abbattienne reste toujours dynamique !



**La Présidente :
Christelle GILLET**



LA BOULE ABBATIENNE



STADE DES MAUX-PETITS à Saint-Martin-d'Abbat

Notre association a déposé ses statuts à la Préfecture du Loiret en 1975, à la suite de la fusion des joueurs de pétanque de Saint-Martin-d'Abbat et ceux de Germigny-des-Prés.

Ces statuts ont été «relookés» et approuvés par l'Assemblée Générale du 21 Août 2022.

Les Membres, Féminines ou Masculins, à partir de 11 ans et sans limite d'âge sont accueillis dans une très bonne ambiance respectueuse de chacun, cordiale et conviviale.

Le bouche à oreille est notre meilleure publicité puisque pour cette saison 2023/2024, nous enregistrons encore 12 nouveaux membres qui compensent largement quelques départs pour des raisons diverses (santé, travail,...).

L'effectif en évolution durant la saison, est actuellement de 39 Membres.

Coût de la Carte d'Adhésion au CLUB (cotisation annuelle) : 15 €, donnant accès gratuitement à la Section Pétanque / Loisirs).

LA BOULE ABBATIENNE est composée de deux sections :

SECTION PETANQUE / LOISIRS :

Au nombre de 18, les Membres «jettent» les boules afin de s'aguerrir, apprendre avec les conseils expérimentés des Anciens, les règles de la pétanque pour plus tard peut être se licencier.

SECTION PETANQUE / LICENCIES :

En septembre 2023, au nombre de 21 licenciés (SU : Simple UFOLEP et DA : Double Appartenance) à la Fédération UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) pour ceux qui aiment s'affronter aux joueurs des autres Clubs de pétanque du Loiret, compétiteurs, présents tous les samedis et parfois certains dimanches après-midi sur les bouledromes du Loiret, mais aussi interrégionaux et chaque année, avec des équipes qualifiées pour le National France de Pétanque, comme cette année à Saint-Vaury dans la Creuse.

Coût de la Licence : 37 € l'année en plus de l'adhésion (15 €) soit 52 €.

La Saison 2022/2023 a été prolifique pour notre Club, puisque nous avons obtenu, en plus des gains dans divers concours départementaux, 2 TITRES DE CHAMPIONS DU LOIRET UFOLEP, PLUS UN DOUBLE DANS LE CLASSEMENT PAR POINTS CHEZ LES VETERANS SU :

CHAMPIONS DU LOIRET EN TRIPLETTES

Michel RIFFET, Michel WERSINGER, Bruno MALVOISIN (Saint-Martin-d'Abbat)

CHAMPIONS DU LOIRET EN DOUBLETTES

Michel WERSINGER, Bruno MALVOISIN (Saint-Martin-d'Abbat)

CLASSEMENT DEPARTEMENTAL VETERANS SU

1^{er} : Bruno MALVOISIN (Saint-Martin-d'Abbat)

2^{ème} : Michel WERSINGER (Saint-Martin-d'Abbat)

En résumé : au classement des Clubs du Loiret, LA BOULE ABBATIENNE se classe 3^{ème} juste derrière de très grands clubs en effectifs comme BOUZY et VIEILLES MAISONS.

Lors de la saison 2022/2023, notre club LA BOULE ABBATIENNE a donc brillé par ses très bons résultats obtenus, mais aussi avec sa nouvelle tenue, aux

teintes plus gaies que la précédente et qui s'harmonisent très bien avec l'état d'esprit actuel du Club, insufflé par sa nouvelle Équipe du Bureau et son Président.

Nous voulons remercier nos partenaires SUPER U, Châteauneuf-sur-Loire et INTERSPORT, Saint-Père-sur-Loire, pour l'aide apportée pour le financement d'une partie de ces nouvelles tenues.

LA BOULE ABBATIENNE participe volontiers au forum des associations et au Téléthon organisés à Saint-Martin-d'Abbat.

Cette saison 2023/2024, LA BOULE ABBATIENNE organise à Saint-Martin-d'Abbat 4 concours de pétanque, l'engagement pour certains concours pouvant aller jusqu'à 170 ou 180 joueurs présents, venus de tout le département.

- ➔ **Samedi 07 Octobre 2023 à 14h30 :** Championnat DOUBLETES
- ➔ **Samedi 02 Mars 2024 à 14h30 :** Critérium DOUBLETES MIXTES SU ET DA et Championnat DOUBLETES
- ➔ **Samedi 16 Mars 2024 à 14h30 :** Critérium TRIPLETES VETERANS SU et Championnat DOUBLETES
- ➔ **Samedi 11 Mai 2024 à 14h30 :** Critérium DOUBLETES VETERAN DA et Championnat TRIPLETES

L'entrée à ces concours est gratuite. Une restauration et une buvette sont disponibles.

Venez nombreux encourager nos joueurs et découvrir ce sport à part entière qu'est la pétanque. Vous serez conquis vous aussi !!!

Nous remercions la Municipalité, le personnel de la Mairie et tous les Membres bénévoles de l'Association pour l'aide apportée lors de ces manifestations.

Bien entendu, d'autres manifestations internes sont prévues au Club afin de resserrer les liens entre les membres, telles que :

Samedi 18 Novembre 2023 à 14h30 : Concours Interne Pétanque + Animation + soirée Moules/Frites

Samedi 06 Janvier 2024 à 14h30 : Concours Interne + Galette des Rois offerte par le club + jeux de société

Samedi 17 Février 2024 à 14h30 : Concours Interne + Crêpes + jeux de société,...

Les entraînements ont lieu au Boudrome, Stade des Maux-Petits, tous les mercredis et vendredis, sans interruption sur l'année.

Horaire d'été : 16h30 à 20h00

Horaire d'hiver : à partir du mercredi 4 OCTOBRE 2023 : 14h30 à la nuit...

En cas de trop mauvais temps, nous nous réunissons, pour ceux qui le désirent, dans la Salle des Maux-Petits pour échanger sur la pétanque ou jouer à des jeux de société.

Contacts :
labouleabbatienne.b.bidaud@outlook.fr
Bernard BIDAUD
Tél : 06 13 18 72 81
4 rue de la FOURMI
45110 CHATEAUNEUF sur LOIRE

Membres du Bureau :

Bernard BIDAUD : Président

Michel RIFFET : Vice-Président

Jérôme ASSELINEAU :
Secrétaire général

Pierrette BIDAUD : Trésorière générale

Thierry NAUDIN : Trésorier Adjoint

Marc ABRIAS LAFORET :
Membre actif

Claudie BEAUFRERE : Membre active

Bruno MALVOISIN : Membre Actif

Gisèle VILLE : Membre Active

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouveaux membres du bureau : **Claudie BEAUFRERE et Gisèle VILLE.**

Remerciements à elles.

Bien entendu, nous accueillons avec le même plaisir les membres bienfaiteurs.

**Le Président,
Bernard BIDAUD**





LES 100 TIAGS

Vous avez envie de pratiquer une activité où convivialité, rythme et gaieté sont de mise ? La Danse Country & Line est peut-être faite pour vous ! Grâce à cette activité, vous pourrez danser partout en France et dans le monde... Vous souhaitez tester ? Les deux premières séances sont gratuites ! Avec sérieux et passion, nous saurons vous faire découvrir le monde de la Danse Country & Line en vous apprenant chorégraphies et techniques de danse, selon votre niveau, le tout sur des musiques variées. Association affiliée à la FFCLD.

Visitez notre site : www.les100tiags.e-monsite.com

Contact : Nadège au 07 81 09 15 80

✉ les100tiags45@gmail.com

LOISIRS AMITIÉS

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que le nouveau bureau fonctionne avec succès. Notre association se porte bien.

Sept membres composent ce bureau. Mme Béney a pris le poste de trésorière (Mme Rousseau ayant démissionné) et Mme Boulay nous a rejoint en tant que membre.

C'est une soixantaine d'adhérent(e)s qui se retrouvent avec plaisir. Cette année, divers évènements ont enrichi ces retrouvailles :

- Rencontres intergénérationnelles avec l'école La Charmille ;
- Un concours de belote interne au club a eu un franc succès ;
- Un super loto qui fût une belle réussite et sera reconduit ;
- Une sortie dans l'Indre avec visite d'une cave et dégustation suivi d'un déjeuner/spectacle apprécié de tous ;
- Sortie au restaurant avec participation du club pour les adhérents ;
- Thé dansant que nos danseurs attendaient avec impatience ;
- Et bien sûr, nous fêtons les anniversaires de nos aînés.

L'ensemble des membres du bureau travaille à rendre encore plus riche en manifestations l'année 2024, afin d'améliorer et d'augmenter nos activités.

Si vous avez des idées ou des suggestions, venez nous rejoindre à la salle des fêtes les lundis de 13 h 30 à 17 h 30 et les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis de chaque mois de 14 h à 18 h, pour partager divers jeux, Scrabble, Rami, Skyjo, Skibo, Tarot, Belote...

Contact :

Le Président : M. GLABICKI Joseph,
06 88 88 70 22.





➤ MARCHE ABBATIENNE

Toujours fidèles, c'est une quinzaine d'adhérentes qui se retrouvent chaque semaine dans la joie et la bonne humeur, point fort de notre Association.

Nous avons pu reprendre nos sorties extérieures et participer à différentes actions.

- La Matinée Citoyenne : trop de déchets sur notre commune mais nos adhérentes ont répondu présentes pour cet acte citoyen. Nous regrettons que peu de gens se sentent concernés, surtout les enfants...
- Le forum des Associations : nous y avons participé comme chaque année.
- Octobre Rose cette année à Bouzy la Forêt : continuons nos efforts pour que la recherche avance... le cancer du sein, nous sommes toutes et tous concernés.
- En décembre, le téléthon auquel nous avons participé.



Pour 2024 nous renouvelerons nos actions. De plus, la retraite aux flambeaux, annulée à notre plus grand regret cette année, devrait revivre l'année prochaine. Dès aujourd'hui, la Municipalité met tout en œuvre pour trouver une fanfare...

Voilà donc quelques points forts de notre Association.

Rejoignez-nous le mercredi à 14 h et le week-end si vous le souhaitez à 9 h. Rendez-vous toujours devant la Salle des Fêtes, place de la Mairie.

La Présidente N. GRISON

Contact : 06 12 38 45 51





MI-LAINE MI-COTON

Les adhérentes de l'association **MI-LAINE MI-COTON** se réunissent chaque mercredi de 14 h à 17 h. Dans une ambiance sympa et bénéficiant d'un espace agréable (rue des Maux-Petits à Saint-Martin-d'Abbat), nos brodeuses laissent libre cours à leur passion des aiguilles.

Broderie traditionnelle, points comptés, tricot, n'ont aucun secret pour elles !

Si vous souhaitez y ajouter vos talents, vos connaissances, vos suggestions, n'hésitez pas à contacter

La Présidente : Jeanine DELALOY

☎ 06 24 69 29 80,

**ou venez nous rencontrer,
vous serez les bienvenues.**



TENNIS CLUB

Après 4 années de baby-tennis, activité proposée à la salle des fêtes le mercredi après-midi pour les enfants de 3 à 5 ans, petite pause pour cette rentrée. En effet, l'emploi du temps de notre enseignant/étudiant Antoine n'est plus compatible avec nos horaires. Nous espérons reprendre l'année prochaine.

Cependant, vous pouvez toujours prendre votre licence et/ou demander l'accès aux terrains extérieurs pour le plaisir de faire du sport.

**Sophie Chauzeix, présidente du
Saint-Martin Tennis Club**

Fêtes des Boîtes Aux Lettres 2023



➔ SMA DEMAIN

Le FestiBAL – Festival des Boîtes Aux Lettres personnalisées – se transforme à partir de 2023 en “Fête des Boîtes Aux Lettres”.

Un «Char à BAL» présente les différentes thématiques qui ont contribué à faire de l’initiative des Boîtes Aux Lettres un projet vivant.

La créativité des habitants de Saint-Martin-d’Abbat s’est exprimée entre autres par la décoration de boîtes sur des thématiques variées et environnementales ; à travers la réalisation de Facteurs factices (exposés en 2011 au Musée de La Poste à Paris) mais aussi par le mail Art (l’Art de personnaliser les courriers) ; dans les boîtes à passion...

L’AbBALjeu, distribué gratuitement, permet aux visiteurs de développer leur curiosité et de répondre à des questions sur le Letterbox Art.

Une petite boutique propose les livres sur le village des BAL et sur son histoire : « Jadis & Naguère à Saint-Martin-d’Abbat » écrit par Gaston Pouillot.

Fête des Boîtes aux lettres : place du village, parking et accès libre aux diverses

expositions situées devant et dans la salle des fêtes.

Le Trophée 2023 a été désigné par les membres du conseil municipal, il fut remis par Carine Ferreira Martins à la famille Sylvie et Jacques Bertrand.

Peinture de l’artiste Kevin Beck.

Dates des animations 2024

- ➔ Fêtes des Boîtes Aux Lettres : 21 juillet et 18 août de 15 h à 19 h, place du village.
- ➔ Journées Européennes du Patrimoine : les 21 et 22 septembre de 15 h à 18 h dans l’église pour découvrir la fresque de 24 mètres.
- ➔ Remise du Trophée 2024 : le samedi 21 septembre, à 11 h à la salle des fêtes.

Boîte aux lettres de Sylvie et Jacques Bertrand, lauréats du Trophée 2023





théâtre de l'Abbat-Joue

➔ THÉÂTRE DE L'ABBAT-JOUE

La troupe de l'Abbat-Joue a présenté pour sa saison théâtrale 2022-2023, la comédie policière participative de Frédéric ALLARD : « Quand Janine s'en mêle... » .

Cette pièce a emmené le public sur une enquête policière entre suspense et comédie.

Merci à tous ceux qui sont venus nous voir jouer, merci à notre cher public présent chaque année.

La rentrée de la troupe s'est faite le 31 août 2023 de 18 h 30 à 22 h 30, avec un mini-stage d'improvisation animé par Jean-Marc de l'Atelier à Coulisse de Lorris. Un atelier constitué de jeux pour travailler la concentration et l'écoute de l'autre.

Puis à partir du Jeudi 7 septembre 2023, c'est la reprise des répétitions de la nouvelle pièce qui s'intitule « Drôles de couples » de Vincent DURAND. Il s'agit d'une comédie en 3 actes dans la pure tradition des vaudevilles avec des situations cocasses. À ne pas manquer...

Nous rappelons que la porte est ouverte à tous ceux qui souhaitent rejoindre notre

troupe, que ce soit pour monter sur scène ou aider à la technique, aux décors, aux costumes ... les jeunes (et moins jeunes !) adultes y sont les bienvenus.

La Troupe de l'Abbat-Joue vous donne rendez-vous pour 8 représentations à la salle Polyvalente des Maux-Petits sur **3 week-end du 26 janvier au 10 février 2024**. Nous vous attendons nombreux pour passer un agréable moment en notre compagnie.

Théâtralement vôtre.

**Le Président,
Bruno TARDIF**

Dates des représentations :

Vendredi 26 janvier 2024 :21 h
Samedi 27 janvier 2024 :21 h
Dimanche 28 janvier 2024 : .. 15 h
Vendredi 2 février 2024 :21 h
Samedi 3 février 2024 :21 h
Dimanche 4 février 2024 : 15 h
Vendredi 09 février 2024 :21 h
Samedi 10 février 2024 :21 h

Retrouvez nous aussi sur
f l'Abbat Joue

➔ TIR DE L'ESPÉRANCE

Nous avons le plaisir de vous accueillir les mardis soirs à la salle pour passer un moment de détente et de partage autour du tir à l'arc, du tir à la carabine et des parties de fléchettes.

Les consignes sont assez simples :

- ➔ Être âgé de 6 ans et plus (accompagné d'un parent pour les mineurs),
- ➔ Respecter les consignes de sécurité données sur les différents ateliers,
- ➔ Prévoir de la monnaie dans ses poches,
- ➔ Et profiter dans la bonne humeur !

Le tir à l'arc n'est accessible aux enfants qu'à partir de 9 ans.

Quand ? le mardi de 18 h 30 à 20 h 30

Où ? au stade des Maux-Petits
45 110 Saint-Martin-d'Abbat

Tarifs : pour l'année

- ➔ 6 € pour les mineurs
- ➔ 12 € pour les majeurs

Durant les séances, nous vous demandons une participation de :

• **pour le tir à l'arc (pour tirer autant de fois que vous le voulez durant la séance)**

- ➔ 1,50 € pour les licenciés
- ➔ 3 € pour les non-licenciés

• **pour la carabine (pour 12 plombs et 3 cibles de votre choix)**

- ➔ 0,50 € pour les licenciés mineurs
- ➔ 1 € pour les licenciés majeurs
- ➔ 1 € pour les non-licenciés mineurs
- ➔ 2 € pour les non-licenciés majeurs

Nous étions 27 en 2022 et nous sommes déjà 31 adhérents à la rentrée 2023 !

- 📘 asso2tir.sma
- ✉ asso2tir.sma@gmail.com
- ☎ 06 27 60 17 94

**Le président,
Philippe OUTREVILLE,
et son bureau**





➔ AGENDA DES EVENEMENTS 2024*

► JANVIER

> Samedi 6

BOULE ABBATIENNE
Galette (adhérents)

(Salle des Maux Petits)

> Mercredi 10

FNACA - Galette

(Salle des fêtes)

> Samedi 13

VŒUX DU MAIRE

(Salle polyvalente – 17 h 30)

APE

Galette & broyage des sapins

(Salle des fêtes – 9 h à 17 h)

> Samedi 20

FOOTBALL CLUB ABBATIEN
Galette du club

(Salle des Maux Petits)

> Mercredi 24

MI LAINE & MI COTON
Assemblée générale
& galette

(Salle des Maux Petits – 14 h 30)

> Vendredi 26, samedi 27 et
dimanche 28

THÉÂTRE DE L'ABBAT-JOUE
Représentations

(Salle polyvalente)

► FÉVRIER

> Vendredi 2, samedi 3 et
dimanche 4

THÉÂTRE DE L'ABBAT-JOUE
Représentations

(Salle polyvalente)

> Samedi 3

BOUGE TON CORPS
Assemblée générale

(Salle des fêtes – 14 h)

ICI & L'ABBAT

Assemblée générale

(Salle des fêtes – 16 h)

> Mercredi 7

LA MARCHÉ ABBATIENNE
Assemblée générale

(Salle des fêtes)

> Vendredi 9 et samedi 10

THÉÂTRE DE L'ABBAT-JOUE
Représentations

(Salle polyvalente)

> Lundi 12

COMITÉ DES FÊTES
Assemblée générale

(Local du Comité – 19 h)

> Vendredi 16

APE – CARNABOUM

(Salle des fêtes)

> Samedi 17

BOULE ABBATIENNE
Après-midi crêpes
et jeux de société
(adhérents)

(Salle des Maux Petits)

> Dimanche 18

SPECTACLE VIVANT
(compagnie TOI D'ABORD)
MAIRIE & ICI ET L'ABBAT

(Salle polyvalente – 15 h)

► MARS

> Samedi 2

BOULE ABBATIENNE
Concours pétanque

(Salle des Maux Petits)

> Samedi 16

BOULE ABBATIENNE
Concours pétanque

(Salle des Maux Petits)

> Mardi 19

**FNACA - Cérémonie à
Saint-Martin-d'Abbat**

> Samedi 23

FOOTBALL CLUB
Repas des 35 ans du club

(Salle polyvalente)

► AVRIL

> Vendredi 5

**LOISIRS AMITIÉS
& HUMANIS MALAKOFF**
Atelier culinaire
(réservé aux adhérents)

(Salle des Fêtes)

> Samedi 6

MATINÉE CITOYENNE

(Salle des Maux Petits – 9 h)

> Dimanche 7

LOISIRS AMITIÉS
Loto

(Salle polyvalente)

> Dimanche 14

COMITÉ DES FÊTES
Vide-greniers

(Stade)

► MAI

> Dimanche 5

BANQUET DES SENIORS

(Salle polyvalente)

> Mercredi 8

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

> Samedi 11

LA BOULE ABBATIENNE
Concours pétanque

(Salle des Maux Petits)

> Vendredi 17

APE - Loto

(Salle polyvalente)

► JUIN

> Samedi 1

ÉCOLE DE MUSIQUE
Audition de fin d'année

(Salle des fêtes)

> Lundi 3

LOISIRS AMITIÉS
Assemblée Générale

(Salle des fêtes – 14 h)

> Vendredi 7

FOOTBALL CLUB ABBATIEN
Tournoi Vétérans

(Stade)

> Samedi 8

FOOTBALL CLUB ABBATIEN
Assemblée générale

(Stade – 18 h)

COMITÉ DES FÊTES

Randonnée gourmande

(Salle des fêtes)

> Dimanche 9

FOOTBALL CLUB ABBATIEN
Tournoi loisirs (journée)

(Stade)

> Samedi 15

FÊTE DES ÉCOLES

LES 100 TIAGS – Bal

(Salle polyvalente)

> Samedi 22

FÊTE DE LA MUSIQUE

(Stade)



- > **Dimanche 23**
BRAQUET ABBATIEN
Course cycliste
- > **Samedi 29**
BOUGE TON CORPS
Spectacle
(Salle polyvalente)
- FOOTBALL CLUB ABBATIEN**
Tournoi Jeunes
(Stade)
- > **Dimanche 30**
FOOTBALL CLUB ABBATIEN
Tournoi Jeunes
(Stade)
- **JUILLET**
- > **Jeu­di 4**
ÉCOLE DE MUSIQUE
Concert CHORALE
(Salle des fêtes)
- > **Samedi 13**
FEU D'ARTIFICE
MAIRIE, COMITÉ DES FÊTES
et MARCHÉ ABBATIENNE
Retraite aux flambeaux
(RDV salle polyvalente)
- > **Dimanche 14**
FÊTE NATIONALE
- > **Dimanche 21**
SMA DEMAIN
Fête des Boîtes Aux Lettres
(Salle des fêtes/place du village)
- **AOÛT**
- > **Dimanche 18**
SMA DEMAIN
Fête des Boîtes Aux Lettres
(Salle des fêtes/place du village)

- > **Dimanche 25**
LA BOULE ABBATIENNE
Assemblée générale
(Salle des Maux Petits – 10 h 30)
- **SEPTEMBRE**
- > **Samedi 7**
FÊTE DES ASSOCIATIONS
(Stade)
- > **Jeu­di 12**
THÉÂTRE DE L'ABBAT-JOUE
Assemblée générale
(Salle polyvalente)

- > **Samedi 21**
Journées Européennes du
Patrimoine à l'église
de 15 h à 18 h
- SMA DEMAIN**
remise Trophée concours
des Boîtes Aux Lettres
(Salle des fêtes - 11 h)

- > **Dimanche 22**
Journées Européennes
du Patrimoine à l'église
de 15 h à 18 h
- > **Dimanche 22**
COMITÉ DES FÊTES
Randonnée pédestre
(Stade)

- **OCTOBRE**
- > **Dimanche 6**
MARCHÉ ABBATIENNE
en partenariat
avec **BOUZ- LA-FORÊT**
Marche rose à
SAINT-MARTIN-D'ABBAT
(Salle polyvalente)

- > **Samedi 12**
AMICALE DES POMPIERS
Choucroute
(Salle polyvalente)

- ICI & L'ABBAT**
Concert
(Église – 20 h 30)

- > **Dimanche 20**
COMITÉ DES FÊTES
Loto
(Salle polyvalente)

► **NOVEMBRE**

- > **Samedi 2**
BRAQUET ABBATIEN
Assemblée générale
(Salle des fêtes – 18 h)

- > **Dimanche 3**
TIR L'ESPÉRANCE
Vide-armoires
(Salle polyvalente)

- > **Vendredi 8**
FNACA
Assemblée Générale
(Salle des fêtes)

- > **Samedi 9**
TENNIS CLUB
Assemblée Générale
(Salle des fêtes)

- > **Samedi 9 & Dimanche 10**
IMAGE ABBATIENNE
Exposition Photos
(Salle polyvalente)

- > **Lundi 11**
Cérémonie du 11 novembre
(Salle des fêtes)

- > **Dimanche 17**
ICI & L'ABBAT
Journée JEUX DE SOCIÉTÉ
(Salle polyvalente – 10 h)

- > **Jeu­di 21**
Forum «Vieillir chez soi
dans la sérénité»
en partenariat avec le CCAS
de la mairie & le CLIC
(Salle polyvalente – 10 h)

- > **Samedi 23**
JOURNÉE DE L'ARBRE
(Salle des fêtes)

- > **Dimanche 24**
LA MARCHÉ ABBATIENNE
Thé dansant
(Salle polyvalente)

- > **Samedi 30**
GYM ABBATIENNE
Soirée
(Salle des fêtes)

► **DÉCEMBRE**

- > **Dimanche 1^{er}**
COMITÉ DES FÊTES
Spectacle de NOËL
(Salle polyvalente)

- > **Jeu­di 5**
SMA DEMAIN
Assemblée générale
(Salle des fêtes)

- > **Samedi 7**
AMICALE POMPIERS
Sainte-Barbe
(Salle des fêtes)

* au 30 novembre 2023,
sous réserve
de modifications

➔ Le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au Consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour effectuer cette démarche, vous devez vous présenter à la mairie muni(e) d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SGA
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

TARIFS COMMUNAUX

Au 23 octobre 2023

➔ CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

- Trentenaire 150 €
- Cinquantenaire 200 €

➔ PHOTOCOPIES

- Format A4 0.35 €
- Format A3 0.55 €

➔ DROITS DE PLACE POUR STATIONNEMENT

- Camions lors de vente directe d'outillage ou autres matériels : 50€ par installation

- Véhicules de restauration rapide à emporter et commerces de vente au déballage (primeurs, maraîchers, producteurs) : 11€ par demi-journée

➔ SALLES COMMUNALES

Salle Polyvalente

SALLE 1 côté cuisine 200 personnes	1/2 JOURNÉE seule	1/2 JOURNÉE (mise à dispo. veille d'une location)	1 JOUR	2 JOURS
Habitants - Associations communales*	138 €	66 €	275 €	418 €
Entreprises, sociétés de la Région - Associations non événementielles de la commune et la CCL	275 €	132 €	550 €	825 €

SALLE 2 côté cuisine 200 personnes	1/2 JOURNÉE seule	1/2 JOURNÉE (mise à dispo. veille d'une location)	1 JOUR	2 JOURS
Habitants - Associations communales*	209 €	99 €	413 €	616 €
Entreprises, sociétés de la Région - Associations non événementielles de la commune et la CCL	385 €	198 €	770 €	1 320 €

SALLE complète 500 personnes	1/2 JOURNÉE seule	1/2 JOURNÉE (mise à dispo. veille d'une location)	1 JOUR	2 JOURS
Habitants - Associations communales*	330 €	165 €	660 €	1 034 €
Entreprises, sociétés de la Région - Associations non événementielles de la commune et la CCL	715 €	330 €	1 760 €	2 420 €

Salle des Fêtes

SALLE des FETES	1/2 JOURNÉE (6 heures maxi) entre 8h et 20h	1 JOUR	2 JOURS
Habitants, Associations communales, sociétés privées et personnel territorial de la commune	193 €	275 €	413 €
Particuliers, sociétés et Associations hors commune	330 €	413 €	633 €
Associations sportives ou culturelles et candidats aux élections municipales de la commune	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Location de la vaisselle	94 €	94 €	138 €

Salle des Maux Petits

Salle des Maux-Petits	1 JOUR
Habitants et personnel de la commune (avec priorité d'utilisation aux utilisateurs habituels de la salle)	110 €

Au fil d'une vie...

Au 23 octobre 2023, la page annuelle des registres d'état civil enregistre...



NAISSANCES *

- Anilya HOËL 15 janvier ORLEANS
- Noah JOUDIQU 22 février à SARAN
- Léo MARCILLY 7 juillet à ORLEANS
- Ariel OUTTERYCK 1^{er} août à SARAN
- Simon GLABICKI 2 octobre à ORLEANS

MARIAGES *

- Judicaël VITRY et Idriss NARAYANAPOULE 10 juin à SAINT-MARTIN-D'ABBAT
- Charlotte BERGER et Clément GUÉRIN le 17 juin à SAINT-MARTIN-D'ABBAT

DÉCÈS *

- Gilbert Camille AIGRET le 10 février à SAINT-MARTIN-D'ABBAT
- Gilbert Maurice CHESNÉ le 18 mars à SARAN
- Daniel Roger DURAND le 10 juillet à AMILLY
- Régine Lucette Mauricette HARI veuve BELOSSAT le 18 juillet à CHECY
- Simone Juliette GRANDIAU veuve RUFFIER le 10 août à SAINT-MARTIN-D'ABBAT
- Ana PEREZ-MOLINA épouse de Eulogio HOMBRADO-JUAREZ le 12 septembre à SULLY-SUR-LOIRE

* Seules les familles ayant accepté une information dans la presse apparaissent dans cette publication.



GUIDE DES INFORMATIONS UTILES

MAIRIE :

- ☎ 02 38 46 86 40
- ✉ mairie@saintmartindabbat.fr
- 🌐 www.saintmartindabbat.fr

Rejoignez-nous sur facebook

📌 Mairie de Saint Martin d'Abbat

Ouverture du secrétariat :

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
lundi, mercredi et vendredi
de 13 h 30 à 17 h
Le premier samedi du mois
de 9 h à 12 h

Le maire ainsi que les adjoints
vous reçoivent à la mairie sur
rendez-vous.

Ateliers municipaux :

17 rue de la Charmille

Agence Postale :

☎ 02 38 58 29 36
Ouverture du lundi au vendredi de
13 h 30 à 16 h 30.

Salle des Fêtes :

3 place la Mairie
S'adresser en Mairie

Salle Polyvalente :

62 rue des Maux Petits
S'adresser en Mairie

Syndicat Intercommunal de Regroupement à Intérêt Scolaire (Saint-Martin-d'Abbat- Germigny-des-Prés)

SIRIS : 02 38 58 33 25
www.sirismagy.fr

École La Charmille à Saint- Martin-d'Abbat :

☎ 02 38 58 21 52

École Le Grand Clair à Germigny-des-Prés :

☎ 02 38 58 22 69

Syndicat Eau et Assainissement de Saint-Martin-d'Abbat Germigny-des-Prés **SEA SMAGY** 02 38 46 17 02

🌐 www.seasmagy.fr

SICTOM (ordures ménagères, déchetterie...)

☎ 02 38 59 50 25
🌐 www.sictom-chateauneuf.fr

Assainissement Individuel :

SPANC 02 38 46 04 93
🌐 www.cc-loges.fr

Culte Catholique - Saint

Martin d'Abbat : Se renseigner
au Presbytère : 02 38 58 40 12

SECOURS

✓ **Pompiers** 18

✓ **SAMU** 15

✓ **Gendarmerie** 17

✓ **Centre Hospitalier
d'Orléans** 02 38 51 44 44

PROFESSIONNELS ET SERVICE DE SANTÉ

✓ Infirmières

SCM Infirmières abbatiennes
☎ 06 73 69 67 83

✓ Masseur-kinésithérapeute

M. Jérémy RODRIGUEZ
☎ 06 16 85 72 20

✓ Laboratoire d'analyses médicales

Châteauneuf-sur-Loire
☎ 02 38 58 68 18

✓ Maison pluri-disciplinaire

Châteauneuf-sur-Loire
☎ 02 38 46 95 35

✓ Médecin généraliste

M. HAMHAMI 02 38 14 27 40

✓ Pharmacie

Mme RICHARD .. 02 38 61 50 86

✓ Taxis

TAXI ABBATIEN ... 02 38 58 53 15
☎ 06 70 13 71 19
TAXIS 2 LA CHAPELLE
☎ 06 65 05 45 45

AUTRES

✓ Clinique Vétérinaire

Châteauneuf-sur-Loire
☎ 02 38 58 41 06

SERVICES À LA PERSONNE

✓ Aide à la personne

• SADS CHATF S/L
☎ 02 38 58 56 33
• DOMUSVi Domicile CHATF S/L
☎ 02 22 54 23 09

✓ Portage de repas à domicile

• ADMR du Loiret CHATF S/L
☎ 02 38 57 28 00
• LES MENUS SERVICES Orléans
☎ 02 38 97 86 71

SERVICES SOCIAUX

✓ Agence départementale des solidarités Beauce-Sologne

Jargeau 02 18 21 29 00

✓ CLIC de Sully sur Loire

☎ 02 38 36 84 80

✓ Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

☎ 02 38 46 04 95

✓ Aide aux victimes et Médiation (AVEM)

☎ 02 38 62 31 62

DIVERS

✓ Caisse Primaire Assurance Maladie 36 46

✓ Trésor public (GIEN)

..... 02 38 34 34 00

✓ REMI (lignes de transports)

☎ 0 800 00 45 00

✓ Préfecture 02 38 81 40 00

✓ Conseil Régional

🌐... www.regioncentre-valdeloire.fr

✓ Conseil Départemental

🌐 www.loiret.fr

✓ Communauté de Communes des Loges

🌐 www.cc-loges.fr

✓ Bus France Services

☎ 06 71 67 81 15
✉ ... franceservicesloiretlesloges@
loiret.fr

MARCHÉS

✓ Châteauneuf-sur-Loire : tous les vendredis matins

✓ Sully-sur-Loire : tous les lundis

✓ Saint-Martin-d'Abbat : tous les premiers samedis de chaque mois

SUPER



Commerçants autrement

Châteauneuf-sur-Loire

02 38 46 21 50

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h00

24/24



24h/24



Borne de
rechargement
pour véhicule
électrique



www.superu-chateauneufsurloire.com



Commerçants
autrement



ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Neuf & Rénovation

8, route de Sully - 45460 BONNÉE

☎ 02.38.31.11.69 - Fax : 02.38.36.00.39

www.3dconstruction.fr

sarl.3dconstruction@orange.fr



BOUDARD SAS



110 rue de la Cigale
45110 Châteauneuf sur Loire
02 38 58 41 31
boudardsas@orange.fr

- **Métallerie**
Portails - Vitrines - Escaliers - Garde-corps...
- **Electricité générale**
Installation neuve et rénovation
Automatisme dépannage
Interphonie - Pose d'antenne TV
- **Miroiterie**
Découpe de verre et miroir
Remplacement en cas de casse
Négoce tout vitrage
- **Distributeur Gaz Air Liquide**
- **Electroménager**
Boutique - Vente - Réparation

PARTICULIER ENTREPRISE COLLECTIVITÉ

extra
ÉLECTROMÉNAGER
IMAGE • SON
Et BORDAID
www.extra-chateauneuf45.fr

100 Grande rue
45110 Châteauneuf sur Loire
02 38 58 36 84
magasin.boudard@orange.fr
<http://chateauneuf.extra.fr>
chateauneuf-sur-loire.cuisineplaisir.fr



Antartic



ANTARTIC est le premier site de production créé par le groupe Intermarché Les Mousquetaires en 1981.

Spécialisée dans la production et l'embouteillage de boissons non alcoolisées, l'usine possède une très large gamme de produits : Eaux de source et minérale, plate, gazeuse, nature ou aromatisée, softs, sirops, jus de fruits et boissons.

Certifiée ISO 9001- 14001 et 50001, notre entreprise est inscrite de longue date dans une démarche RSE avec cotation d'excellence qui la conduit vers

toujours plus de prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux.

L'innovation et le « mieux produire pour mieux manger » sont au cœur des enjeux de l'entreprise qui s'inscrivent pleinement dans la stratégie Producteur Responsable du groupe Agromousquetaires.

Antartic, ce sont également 300 hommes et femmes engagés dans la défense de valeurs fortes et humanistes.

Vous souhaitez nous rejoindre : n'hésitez pas à consulter nos offres d'emploi sur www.mousquetaires.com



Une usine du groupe

agro
Mousquetaires

ZI des Genêts—45110 Saint- Martin-d'Abbat
02.38.58.75.00—www.antartic.fr